

REUNION DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le 16 novembre à 10 heures 18 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Margaux DELETRE

ETAIENT PRESENTS : M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI, Mme Carole BIZET, M. Pascal BOHIN, Mme Virginie CARON-DECROIX, M. Philippe CASIER, Mme Delphine DAMIS-FRICOURT, Mme Zohra DARRAS, M. Bernard DAVERGNE, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, M. Stéphane DECAYEUX, M. Pascal DELNEF, Mme Blandine DENIS, Mme Maryline DUCROCQ, Mme Dolorès ESTEBAN, M. Alex GAFFEZ, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, M. Francis LEC, Mme Marion LEPRESLE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, Mme Nathalie MARCHAND, Mme Jocelyne MARTIN, Mme Séverine MORDACQ, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Catherine QUIGNON, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, M. José SUEUR, Mme Nathalie TEMMERMANN, M. Philippe VARLET, Mme Patricia WYBO

EXCUSES : M. Claude CHAIDRON, M. Marc DEWAELE, Mme France FONGUEUSE, M. Didier POTEL

Avant d'ouvrir la séance M le président informe ses collègues que la présente réunion sera retransmise sur les réseaux sociaux.

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : M. DEWAELE pour Mme de WAZIERS, Mme FONGUEUSE pour M. JARDE, M. POTEL pour Mme RAGUENEAU et M. CHAIDRON pour Mme ESTEBAN.

Avant de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du lundi 2 novembre 2020, M. le Président propose d'ajouter en annexe de ce dernier le discours du groupe Rassemblement National à la demande de Mme WYBO.

M. le Président donne lecture d'un pouvoir qui lui a été remis : Mme DARRAS pour M. LEC.

Avant de procéder à son allocution, M. le Président tient à remercier le Conseil régional des Hauts de France pour la mise à disposition de ses locaux amiénois.

Dans son propos liminaire, il précise que, même dans ce contexte actuel sombre, la collectivité dispose des moyens et de l'énergie pour faire de la Somme un Département présent, engagé et solidaire. Il souligne la mobilisation exceptionnelle des agents départementaux pendant ce deuxième confinement et leur adresse ses chaleureux remerciements. Après avoir rappelé les différentes actions du Conseil départemental depuis le début de cette période particulière, M. le président affirme que le présent débat d'orientations budgétaires constitue le moment propice à dessiner ensemble les contours d'un Département encore plus humain et soucieux des préoccupations des samariens. Il remercie les vice-présidents pour leur implication dans la définition de ce nouvel élan pour les politiques publiques 2021 dont il communique les grandes lignes. Il conclut ses propos en insistant sur le rôle primordial que doit jouer l'échelon départemental en cette période difficile.

(L'intégralité de l'intervention de M. le Président figure en annexe au présent procès-verbal).

Même s'il exprime un certain optimisme à l'ouverture de cette réunion, M. LEC précise que ce débat d'orientations budgétaires devra être marqué de décisions très significatives pour faire face aux trois urgences : sanitaire, sociale et économique. Il insiste sur la nécessité de mettre en place un véritable « plan Marshall de proximité ». Il s'interroge sur les orientations présentées qui, selon lui, s'avèrent encore empreintes de la présidence précédente. Il poursuit en présentant les propositions d'actions de son groupe. Il suggère un report du vote du budget primitif de 2021 après les élections départementales de mars 2021, comme l'ont prévu les Conseils départementaux du Pas-de-Calais et du Nord. Il estime enfin, qu'en cette période de crise sanitaire grave, il appartient aux élus de servir au mieux l'intérêt général du Département et du pays, sans toutefois nier les tendances politiques de chacun.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Somme à Gauche figure en annexe au présent procès-verbal).

M. RENAUX procède à la lecture du discours du groupe Communiste abordant notamment les projections financières contenues dans le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2021, qui contraint davantage encore, selon lui, l'autonomie des collectivités territoriales. Il considère que le plan de relance de l'Etat ne répond pas à l'urgence économique, écologique et sociale. Il espère, au travers des propos du nouveau Président, plus de justice sociale envers les Samariens. Il craint toutefois que la ligne adoptée sous cette majorité traduit dans le document Refondation, demeure d'actualité. Il qualifie ce présent débat d'orientations budgétaires de préfiguration d'un « Budget primitif de campagne électorale » et conclut en détaillant certaines mesures présentées par son groupe.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Communiste figure en annexe au présent procès-verbal).

Mme DENIS expose la position du groupe Génération Ecologie pour ce débat d'orientations budgétaires pour 2021 qui intervient dans un contexte de paupérisation accentué par la crise sanitaire.

Elle souhaite notamment que le Département s'engage avec la ville d'Amiens à améliorer les projets de la politique de la ville et du renouvellement urbain. Elle formule ensuite ses remarques sur les politiques départementales, dont le détail, figure dans le discours annexé au présent procès-verbal.

M. CASIER livre les impressions de son groupe sur ce débat d'orientations budgétaires qu'il estime « tronqué », les élections départementales devant se tenir début 2021. Il se déclare prêt, néanmoins, à travailler de manière constructive avec la majorité départementale pour le bien être des Samariens.

Mme WYBO prononce le discours du groupe Rassemblement National et regrette notamment certaines décisions gouvernementales liées au deuxième confinement comme la fermeture des petits commerces et des restaurants. Elle livre ensuite le positionnement de son groupe sur les politiques départementales évoquées dans le présent débat d'orientations budgétaires. Elle déplore que la rédaction du Règlement intérieur de l'Assemblée départementale ne permette pas à un groupe de deux personnes de déposer des vœux et motions.

(L'intégralité de l'intervention du groupe Rassemblement National est annexée au présent procès-verbal).

Prononçant le discours du groupe Unis pour la Somme, M. BEAUVARLET déclare que ce dernier apportera un soutien réel et entier au nouveau Président de l'Assemblée départementale dans la mise en œuvre de ce dernier débat d'orientations budgétaires de la mandature. Il liste ensuite certaines actions et politiques que le Département entend mener en 2021 et dont le détail figure dans l'intervention annexée au présent procès-verbal.

M. le Président répond de manière circonstanciée aux propos d'ouverture de ses collègues. A M. LEC, il confirme son souhait de travailler de concert avec l'opposition pour l'élaboration de certains dispositifs du Budget primitif de 2021. Il propose que M. VARLET, en charge de la thématique numérique, participe aux travaux à venir de la commission compétente élargie qui réfléchira sur un dispositif de lutte contre la fracture numérique. M. le Président apporte, ensuite, à M. RENAUX, chiffres à l'appui, des précisions sur le « cagnottage » du Département et déclare, par ailleurs, partager les propos de son collègue sur la dette de l'Etat envers le Département. S'adressant à Mme DENIS, il estime qu'il convient d'éviter toute attitude de politique politicienne et de savoir reconnaître les bonnes actions des uns et des autres. Il

apporte des précisions sur sa vision du dispositif d'aide aux communes et aux EPCI à la vidéo protection. Il confirme à M. CASIER que le dispositif Pass'Sport sera modifié face au constat dressé, initiative qui relève de la seule autorité du Président du Conseil départemental. Il annonce, qu'à titre personnel, il votera le vœu « Pour un programme de prévention des addictions aux jeux vidéo » présenté par certains groupes de l'opposition.

Enfin, il apporte des précisions à Mme WYBO sur le plan de relance, estime que son discours s'avère très teinté de considération nationale ; il lui fait observer que le Règlement intérieur de la collectivité a, par le passé, été modifié pour justement permettre la création d'un groupe de deux personnes comme le sien.

S'agissant de sa proposition de donner à un collège samarien le nom de « Samuel Paty » ce professeur victime le 16 octobre dernier, d'un acte terroriste, M. le Président précise à sa collègue, tout en s'y déclarant favorable que, selon lui, tout changement de dénomination doit résulter d'une initiative et d'un travail de réflexion des équipes éducatives.

En sa qualité de secrétaire de séance, Mme DELETRE donne lecture des vœux et motions déposés.

M. le Président rappelle que les commissions réglementaires doivent se réunir avant la reprise prévue à 15 heures et suspend la séance.

(La séance, suspendue à 12 heures 18, est reprise à 15 heures 22).

M. le Président donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme DELETRE pour M. SOMON, Mme HOLLEVILLE-MILHAT pour M. HAUSSOULIER, M. GAFFEZ pour Mme WYBO, M. PIOT pour M. STOTER et Mme QUIGNON pour Mme BENEDINI.

Il propose M. BOHIN en qualité de secrétaire de séance. Cette proposition reçoit l'accord de l'Assemblée.

Il informe ses collègues des modifications intervenues au sein des bureaux des commissions réglementaires 1, 3 et 5 :

- Commission 1 : M. Laurent SOMON rejoint cette commission en tant que membre.

Bureau :

Présidente : Christelle HIVER

Vice-présidente : Séverine MORDACQ

Secrétaire : Françoise RAGUENEAU

Rapporteur du budget : José SUEUR

- Commission 3 : Pascal BOHIN siège maintenant au sein de cette commission en tant que Président.

Bureau :

Président : Pascal BOHIN

Vice-président : Philippe VARLET

Secrétaire : Margaux DELETRE

- Commission 5 : Stéphane DECAYEUX siège maintenant en 5ème commission en tant que membre.

Bureau :

Présidente : Françoise MAILLE-BARBARE

Vice-présidente : Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT

Secrétaire : France FONGUEUSE

Puis, il précise que Mme Maryline DUCROCQ rejoint à compter de ce jour le groupe Unis pour la Somme.

20.1.49 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021- Mmes Christelle HIVER, Présidente, Mme Virginie CARON-DECROIX, Isabelle de WAZIERS, MM. Stéphane HAUSSOULIER, Pascal BOHIN, Hubert de JENLIS, Mme Brigitte LHOMME, M. Philippe VARLET, Mme Françoise MAILLE-BARBARE et M. DECAYEUX, rapporteurs

A la lecture des documents du débat d'orientations budgétaires, M. STOTER note qu'aujourd'hui, l'actuelle majorité semble avoir une interprétation plus large de la loi NOTRe permettant ainsi à la collectivité de se consacrer davantage aux solidarités sociales et territoriales rôle essentiel de l'échelon départemental.

Soulignant la qualité de ce rapport, il formule ses remarques sur les dotations de l'Etat et la baisse des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO). Bien qu'approuvant « le retour » des solidarités sociales et territoriales dans ces orientations, il qualifie néanmoins ce document de « liste à la Prévert », sans véritable colonne vertébrale. Il évoque ensuite les propos tenus dernièrement par M. le Président sur les ondes concernant l'installation d'une permanence de la Maison départementale des personnes handicapées dans une Maison départementale des solidarités et de l'insertion et les systèmes de vidéo protection déjà subventionnés par l'Etat.

Il fait observer que les six ans d'austérité de la majorité départementale ont mis à mal la population samarienne ainsi que le tissu associatif du département. Il affirme que, même si le Président change, la ligne de conduite de la majorité demeure identique alors que notre collectivité se doit de répondre aux graves difficultés sociales que rencontre la population et notamment les jeunes et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Il évoque enfin brièvement la politique Ressources Humaines du Département et le départ d'un membre du Cabinet qui a rejoint l'administration.

M. le Président fait observer à son collègue qu'en raison de contrainte réglementaire l'envoi du présent débat d'orientations budgétaires a dû s'effectuer le 4 novembre dernier, soit deux jours après son élection, d'où sa proposition, acceptée par les Présidents des groupes composant l'Assemblée, de décaler le Budget primitif au mois de janvier 2021 et ce afin d'affiner notamment le chiffrage des actions.

M. RENAUX prend acte du débat d'orientations budgétaires et déclare attendre des actes plus forts et plus concrets lors du Budget primitif de 2021.

M. CASIER revient sur l'objet d'un débat d'orientations budgétaires ; à savoir poser, selon lui, un dessein pour le Département qu'il a, aujourd'hui, du mal à percevoir. Il rappelle que le Département de la Somme présente un faible taux de jeunes diplômés alors justement que les diplômés constituent, selon lui, un rempart contre le chômage. Ensuite, il constate le déficit de culture scientifique des jeunes samariens et s'interroge sur les actions menées aujourd'hui au sein des collèges pour remédier à cette situation. Enfin, il déclare qu'il fera preuve d'une extrême vigilance quant au prochain budget, le premier de cette nouvelle présidence, et annonce que l'opposition présentera des propositions constructives à cette occasion.

Suite à l'intervention de M. STOTER, Mme HIVER apporte des précisions chiffrées sur certains aspects financiers, la politique Ressources Humaines menée par la collectivité en faveur de ses agents et sur l'aide envisagée aux communes et EPCI à la vidéo protection.

M. le Président communique à l'Assemblée la teneur de son courrier adressé à Mme DARRAS et M. LEC, en date du 16 novembre, en réponse à la question orale posée par ces derniers intitulée « Plan d'action de la collectivité concernant les quartiers prioritaires et quartiers en décrochage de la République en écho avec l'appel des 101 maires de France adressé au Président de la République ».

(Ces deux documents figurent en annexe au présent procès-verbal).

M. SOMON répond à M. RENAUX sur ses affirmations concernant la situation de l'aide sociale dans le département et notamment la Prestation de Compensation du Handicap et le RSA.

M. le Président donne lecture d'un pouvoir qui lui a été remis : Mme MARCHAND pour M. LOGNON.

L'Assemblée prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2021.

20.1.50 - BUDGET ANNEXE - ACTIONS SOCIALES POUR LE PERSONNEL – Mme Christelle HIVER, Présidente, rapporteure, conclusions adoptées

20.1.51 - AIDE EXCEPTIONNELLE AU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES – M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, rapporteur, conclusions adoptées

20.1.52 - RAPPORT ANNUEL 2019 SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – Mme Christelle HIVER, Présidente, rapporteure

Mme LEPRESLE livre ses réflexions sur le rapport annuel 2019 sur l'égalité entre les femmes et les hommes qui traduit, selon elle, un manque d'objectifs et de politiques concrètes pour l'avenir.

M le Président précise que la révision du régime indemnitaire bénéficiera à certains personnels notamment au sein des collèges, assure ses collègues que la collectivité œuvre en faveur de la réduction des inégalités hommes/femmes. Enfin, il fait part de son souhait de création d'une Maison des adolescents sur l'Est de la Somme.

Mme HIVER informe ses collègues qu'un plan d'actions décliné en quatre axes sera présenté lors du prochain Comité technique dans le prolongement du constat dressé dans ce présent rapport.

Mme DENIS fait part de l'évolution récente de la réglementation en matière de télétravail et s'interroge sur une déclinaison de la réflexion nationale à l'échelle départementale.

Mme HIVER précise à sa collègue que le règlement en matière de télétravail a justement été complété par la délibération n° 20.1.33, lors du dernier Budget supplémentaire.

M. le Président confirme la réelle volonté de décliner au sein de l'administration ce nouveau mode de travail et souligne la mise en œuvre technique réactive et efficace par les services départementaux concernés lors du premier confinement.

Il est pris acte de la présentation du rapport annuel 2019 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la collectivité.

20.1.53 - EXÉCUTION DU PLAN DE RELANCE POST COVID 19 – M. José SUEUR, rapporteur

M. CASIER prend acte de l'exécution du plan de relance post COVID-19. Concernant l'aide à la réussite des jeunes, il fait état des difficultés rencontrées par certaines familles pour avancer les frais d'acquisition des ordinateurs destinés aux collégiens.

M. le Président précise le rôle des principaux de collèges en la matière et indique qu'ils seront à nouveau sensibilisés sur ce dispositif.

Mme DARRAS insiste sur la difficulté pour certaines populations de monter de tels dossiers d'aide et propose de rechercher d'autres moyens plus accessibles tels que notamment l'octroi de chèques dédiés ou de bons.

Mme MAILLE-BARBARE informe alors ses collègues de la possibilité d'acquérir à un prix raisonnable des ordinateurs portables reconditionnés auprès de l'association Synapse.

L'Assemblée départementale prend acte du rapport Exécution du plan de relance post COVID-19.

20.1.54 – DESIGNATIONS – Mme Séverine MORDACQ, rapporteure, conclusions adoptées

Il est procédé à un vote, les conclusions de la rapporteure sont adoptées à l'unanimité, les groupes Somme à Gauche, Génération.s, Génération Ecologie, Groupe communiste et Rassemblement National ne prenant pas part au vote.

20.1.55 - VŒU « POUR UNE OUVERTURE DES COMMERCES DE PROXIMITE CONCERTEE, DANS LE RESPECT DE REGLES SANITAIRES STRICTES ET CONTROLEES » déposé par le groupe Unis pour la Somme – Mme Françoise RAGUENEAU, rapporteure, conclusions adoptées

Approuvant le choix de l'actuel Gouvernement, M. de JENLIS expose les raisons de sa non participation à la rédaction et la signature de ce voeu.

Après avoir évoqué la situation actuelle à laquelle est confronté le CHU d'Amiens-Picardie, M JARDE estime indispensable de maintenir le confinement actuel et de ne pas ouvrir les commerces non essentiels et précise ne pas avoir co-signé ce voeu.

M. le Président s'interroge sur la logique qui sous-tend le présent confinement.

Mme DAMIS-FRICOURT expose les raisons amenant son groupe à ne pas prendre part au vote de ce vœu.

Estimant que le Gouvernement "navigue complètement à vue" dans le traitement de cette crise sanitaire, Mme Esteban déclare s'associer pleinement au vœu.

M. CASIER craint que la présentation de ce vœu réponde davantage à un souci d'opportunité politique ; il estime important d'avoir à ce jour confiance en les décisions prises et que le bilan qui sera réalisé à terme permettra d'éclairer la pertinence des décisions arrêtées.

M. le Président informe ses collègues de l'arrivée de Mme DELETRE, secrétaire de séance.

M. RENAUX indique voter ce vœu mais regrette que la relation Maire - Préfet ne soit pas davantage travaillée sur de tels sujets.

Mme WYBO informe ses collègues que le groupe Rassemblement National votera ce vœu.

M. DECAYEUX déclare rejoindre les propos de M. CASIER, rappelle l'importance des circuits courts dans une activité économique. Il insiste sur la nécessaire adaptation des petits commerces à la situation actuelle, avec le recours par exemple au click and collect.

M. SOMON après avoir exposé ses motivations, déclare qu'il votera ce vœu.

M. le Président donne lecture de pouvoirs qui lui ont été remis : Mme FONGUEUSE pour M. HERTAULT et M. JARDE pour Mme MARTIN.

Il est procédé au vote du vœu qui est adopté à l'unanimité, M. de JENLIS s'abstenant et le groupe Génération.s ne prenant pas part au vote.

20.1.56 - VŒU : « POUR DES FETES DE NOEL EN FAMILLE » déposé par le groupe Unis pour la Somme – Mme Séverine MORDACQ, rapporteure, conclusions adoptées

M. STOTER estime qu'il n'appartient pas à un élu départemental de se prononcer sur un tel sujet et annonce qu'il ne votera pas ce vœu.

M. SUEUR considère qu'un tel vœu ne répond absolument pas à l'urgence de la situation sanitaire actuelle et indique qu'il s'abstiendra lors du vote.

Mme DAMIS-FRICOURT précise que son groupe ne prendra pas part au vote.

Mme DENIS annonce le vote contre du groupe Génération Ecologie sur ce texte.

Il est procédé au vote du vœu qui est adopté à la majorité, les groupes Somme à Gauche, Groupe Communiste et Génération Ecologie votant contre, le groupe Génération.s ne prenant pas part au vote, Mmes de WAZIERS et RAGUENEAU, MM. SUEUR, NOIRET et DAVERGNE s'abstenant.

20.1.57 - VŒU : "POUR L'ACHAT D'OBJETS PROMOTIONNELS LOCAUX" déposé par les groupes Génération Ecologie, Somme à Gauche, Génération.s, M. RENAUX, Mme MARCHAND et M. LOGNON – Mme Blandine DENIS, rapporteure, conclusions adoptées

Il est procédé au vote du vœu qui est adopté à l'unanimité.

20.2.26 - ENFANCE FAMILLE (MISSION 03) – M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, suppléant Mme Virginie CARON-DECROIX, rapporteur, conclusions adoptées

20.2.27 - SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE 2019/2023 - M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, suppléant Mme Virginie CARON-DECROIX, rapporteur, conclusions adoptées

Mme WYBO annonce l'abstention du groupe Rassemblement National.

Il est procédé au vote du rapport qui est adopté à l'unanimité, le groupe Rassemblement National s'abstenant.

20.2.28 - PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES RELATIF A LA MISSION LOCALE PICARDIE MARITIME – Mme Isabelle de WAZIERS, rapporteure

L'Assemblée départementale prend acte du rapport relatif à la présentation du rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la Mission locale Picardie maritime.

20.2.29 - AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES - Mme Isabelle de WAZIERS, suppléant M. Marc DEWAELE, président, rapporteure, conclusions adoptées

20.2.30 - FIXATION POUR L'ANNÉE 2021 DE L'OBJECTIF ANNUEL D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS) - Mme Isabelle de WAZIERS, suppléant M. Marc DEWAELE, président, rapporteure, conclusions adoptées

20.2.31 - RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR L'ASSOCIATION DE VALLOIRES - Mme Isabelle de WAZIERS, suppléant M. Marc DEWAELE, président, rapporteure

M. LEC se déclare sensible à la renaissance de l'association de Valloires et salue le travail et la volonté des membres du conseil d'administration reconstitué, qui ont œuvré au rétablissement de l'association.

L'Assemblée départementale prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur l'association de Valloires.

20.2.32 - VŒU : « POUR DES MESURES DE REVALORISATIONS SALARIALES ISSUES DU SEGUR DE LA SANTE A L'ENSEMBLE DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL » déposé par le groupe Unis pour la Somme - M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, rapporteur, conclusions adoptées

M. le Président prend acte de la remarque de Mme DARRAS qui regrette que les assistantes sociales actives sur le terrain dans les quartiers prioritaires lors du confinement ne bénéficient pas de l'octroi de la prime COVID.

Il est procédé au vote du vœu qui est adopté à l'unanimité.

20.2.33 - VŒU : "LE RSA POUR LES MOINS DE 25 ANS" déposé par les groupes Génération.s, Somme à Gauche et Génération Ecologie – Mme Delphine DAMIS-FRICOURT, rapporteure

Mme de WAZIERS donne les explications du vote de rejet de la commission sur ce vœu.

Il est procédé au vote du vœu qui est rejeté, les groupes Unis pour la Somme et Rassemblement National votant contre.

20.3.9 - VŒU : « POUR L'AUTORISATION EXPLICITE DE TOUTES LES ACTIVITES DE CHASSE DANS LA SOMME DURANT LE CONFINEMENT » déposé par le groupe Unis pour la Somme – M. Pascal BOHIN, président, rapporteur, conclusions adoptées

Mme DENIS annonce que son groupe votera contre ce voeu considérant que la dérogation demandée d'accès aux espaces naturels doit concerner l'ensemble de la population et non la seule catégorie des chasseurs.

Estimant que ce voeu pouvait présenter un caractère clivant, Mme ESTEBAN déclare qu'elle ne prendra pas part au vote.

Partageant les propos de Mme DENIS, Mme DAMIS-FRICOURT déclare que son groupe ne prendra pas part au vote de ce voeu qu'elle estime, en outre, empreint de considérations électoralistes.

Suite aux interventions de ses collègues, M. le rapporteur apporte des précisions sur les raisons ayant motivé le dépôt de ce texte.

Il est procédé au vote du voeu qui est adopté à la majorité, le groupe Génération Ecologie votant contre, le groupe Génération.s et Mme ESTEBAN ne prenant pas part au vote.

20.4.8 - PROJET DE LIAISON NOUVELLE ROISSY - PICARDIE - AVIS AU TITRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (MISSION 8) – Mme Brigitte LHOMME, présidente, rapporteure, conclusions adoptées

M. DAVERGNE insiste sur la nécessité de réaffirmer fermement la volonté du Département quant à la réalisation de la liaison Roissy Picardie au regard de la prise de position récente de la région Ile de France.

En complément des propos de M. DAVERGNE, M. SOMON fait observer que les élus du Val d'Oise semblent également hostiles à cette réalisation.

20.5.17 - CULTURE (MISSION 10) – Mme Françoise MAILLE-BARBARE, présidente, suppléant Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, rapporteure, conclusions adoptées.

20.5.18 - MOTION : "POUR UNE UTILISATION EGALITAIRE DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (FCSH) déposée par les groupes Somme à Gauche, Génération Ecologie, M. RENAUX, Mme MARCHAND et M. LOGNON

M. le Président informe l'Assemblée du retrait de la motion déposée par les groupes Somme à Gauche, Génération Ecologie, M. RENAUX, Mme MARCHAND et M. LOGNON

20.5.19 - MOTION : "POUR UNE UTILISATION FACILITEE DU PASS'SPORT" déposée par les groupes Somme à Gauche, Génération Ecologie, M. RENAUX, Mme MARCHAND et M. LOGNON – M. LEC, rapporteur

M le président réaffirme ses propos quant au dispositif Pass'sport qu'il estime effectivement perfectible et informe qu'il proposera prochainement à l'Assemblée un dispositif modifié répondant davantage aux besoins des jeunes samariens.

Mme MAILLE-BARBARE fait observer que les remarques mentionnées dans la motion sont d'ores et déjà considérées par la direction de la jeunesse et du sport dans les territoires, qui s'efforce d'apporter une aide réactive et complète aux demandeurs. Elle se déclare, par ailleurs, favorable à une évolution du dispositif actuel comme le propose M. le Président

M. STOTER observe le peu de demandes formulées au regard des bénéficiaires potentiels.

Mme DARRAS insiste sur les réelles difficultés rencontrées par certaines familles peu familiarisées avec les démarches informatiques.

Avec l'accord des dépositaires de la motion, M. le président propose de renvoyer ce sujet à une prochaine réunion de l'Assemblée, ce dispositif devant faire l'objet d'une évolution.

20.5.20 - MOTION : "POUR UN PROGRAMME DE PREVENTION DE L'ADDICTIONS AUX ECRANS" déposée par les groupes Génération Ecologie, Somme à Gauche, Génération.s, M. RENAUX, Mme MARCHAND et M. LOGNON – Mme Blandine DENIS, rapporteure, conclusions adoptées

Il est procédé au vote du vœu qui est adopté à l'unanimité.

20.6.11 - TOURISME (MISSION 15) – M. Franck BEAUVARLET, rapporteur, conclusions adoptées

**20.6.12 - DECISION MODIFICATIVE N° 3 DE 2020 DU BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE
DEPARTEMENTAL D'ANALYSES – M. Hubert de JENLIS, rapporteur, conclusions adoptées**

M. STOTER formule certaines remarques concernant la décision modificative n° 3 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses, impacté par l'augmentation des analyses COVID-19 au cours de ce second semestre. Il indique néanmoins voter ce rapport.

M. le Président remercie l'Assemblée, rappelle la tenue de la Commission permanente le 7 décembre prochain et lève la séance.

(La séance est levée à 19 heures 21).

.....
LE PRESIDENT,



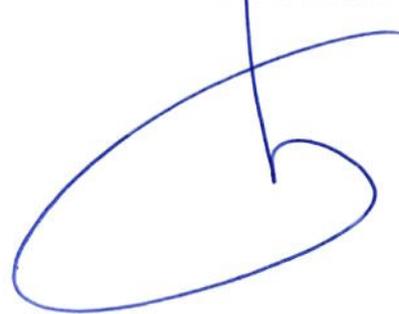
M. Stéphane HAUSSOULIER

LES SECRETAIRES,

Mme Margaux DELETRE



M. Pascal BOHIN



ANNEXES

**Intervention de M. Stéphane HAUSSOULIER,
Président du Conseil départemental**

**Débat d'Orientations Budgétaires 2021
Lundi 16 novembre 2020**

Monsieur le Sénateur,

Mesdames, Messieurs les conseillers départementaux,

Mes chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour la séance publique du débat d'orientations budgétaires pour 2021.

Le temps passe, et cette dernière séance publique de l'année 2020 ne nous permet malheureusement pas de connaître l'embellie espérée il y a quelques semaines.

Nous ne pourrons pas, cette fois encore, retrouver notre salle Max Lejeune qui a vu défiler tant de débats d'orientation budgétaire, tant de budgets, tant de discussions vives, de moments précieux de notre démocratie locale.

Je remercie la **Région** qui nous met à disposition ces locaux amiénois, comme elle l'a fait depuis le mois de juin. Même si nous sommes très bien accueillis ici, je vous souhaite, mes chers collègues, de retrouver notre Hôtel des Feuillants rapidement : ce serait le signe de la fin de cet épisode inédit.

Malheureusement, le chemin est long. Nous voilà encore confinés, empêchés dans notre vie quotidienne, et surtout, confrontés aux drames humains que vivent certains de nos habitants, touchés par la maladie, la perte de revenus, d'emploi, ou tout simplement, et c'est le plus terrible, par la perte d'espoir.

Rassurez-vous, je m'arrêterai ici dans la description de ce tableau teinté de couleurs sombres. Aujourd'hui, je veux au contraire y ajouter les couleurs vives d'un avenir meilleur.

En effet, nous avons les moyens et l'énergie de faire de la Somme un Département **présent, engagé et solidaire**.

Présents, engagés et solidaires, nous le sommes déjà par la mobilisation exceptionnelle de nos **agents** pendant ce deuxième confinement, comme ils l'ont été tout au long de cette année 2020 si particulière.

Nos services sont ouverts et mobilisés pour accueillir et accompagner ceux qui en ont le plus besoin, aujourd'hui plus que jamais.

Je l'ai moi-même constaté lors des **déplacements** que j'ai déjà pu faire dans des lieux particulièrement sensibles en cette période : j'ai pu me rendre dans plusieurs MDSI, à la Maison des adolescents d'Amiens, dans un centre de planification, au CDEF, dans un collège, ou encore auprès de nos équipes qui assurent les interventions sur nos routes départementales.

Partout, j'y ai rencontré des **agents investis**, qui ont à cœur de proposer des solutions à nos habitants et nos partenaires, qui composent avec le contexte, s'adaptent sans cesse, inventent des solutions pour ne laisser personne au bord du chemin.

Au nom de l'ensemble de l'assemblée départementale, je leur adresse mes plus chaleureux **remerciements**.

En particulier, permettez-moi de souligner les efforts faits par toutes les équipes pour mettre en place des aides nouvelles adaptées aux besoins de cette crise que nous traversons :

depuis le mois de mars, nos agents volontaires ont déjà livré **4 millions de masques** aux établissements et services médico-sociaux, comme les EHPAD, les Maisons d'enfants et les services d'aide à domicile.

Près de **60.000 masques en tissu réutilisables** ont été fournis aux collégiens. Nous avons également doté en masques ou équipements certains partenaires qui en avaient besoin, comme la Banque alimentaire, les chirurgiens-dentistes ou les assistantes maternelles.

Dans les **collèges**, nos 500 agents techniques sont présents, depuis la réouverture des établissements, pour assurer l'accueil des collégiens, l'entretien et la restauration scolaire dans des conditions sécurisées. Pour mettre en œuvre strictement les protocoles sanitaires et être présents dans chaque collège à hauteur des besoins, ce sont près de **60 agents en renfort** qui ont été recrutés et mobilisés en plus de nos effectifs habituels.

Nos **assistants familiaux** ont continué d'accueillir les enfants pendant les deux périodes de confinement, sans rupture, ont assuré la continuité pédagogique dans des conditions difficiles, et continuent aujourd'hui d'accompagner les enfants en conciliant impératifs sanitaires et environnement propice à leur épanouissement.

Nos travailleurs sociaux se mobilisent pour accueillir les personnes vulnérables et leur proposer des solutions, quel que soit le contexte. **600.000 € d'aides d'urgence supplémentaires** ont été mobilisés uniquement pour les demandes nouvelles liées à la crise du Covid.

Je pourrais vous citer, également, la mobilisation des services pour mettre en place dans des délais record l'aide à l'acquisition aux vélos électriques, payer les primes aux personnels des établissements médico-sociaux, réaliser des tests dans notre laboratoire départemental, et bien d'autres choses encore.

Sur tous les sujets, nos agents font preuve d'une mobilisation et d'une réactivité à la hauteur des enjeux. En votre nom à tous, je les en remercie encore une fois et leur témoigne tout mon soutien pour leur action des semaines et des mois à venir.

Car c'est l'**avenir** qu'il nous faut construire ensemble, à l'occasion de cette session.

Présent, engagé et solidaire, vous voyez que nous l'avons été ces derniers mois à travers les actions que je viens de décrire.

Je veux que nous le soyons toujours plus à l'avenir. Je vous propose, dans le cadre de ces orientations budgétaires, de dessiner ensemble les contours d'un Département encore plus humain, un Département qui sait s'emparer des sujets qui préoccupent les Samariennes et les samariens, un Département qui aide les partenaires à évoluer et se moderniser.

Nous avons travaillé, ces dernières semaines, pour interroger nos dispositifs et proposer de nouvelles évolutions qui apporteront une réponse aux difficultés traversées par nos habitants et nos partenaires. **Je remercie particulièrement les Vice-Présidents** pour leur contribution active à cette réflexion, me permet aujourd'hui de vous proposer un **nouvel élan** pour nos politiques publiques en 2021.

Il est coutume de dire que les Départements accompagnent les habitants tout au long de leur vie, de leur naissance à leurs années les plus avancées.

Demain, je veux que nous incarnions ce fil d'Ariane qui guide nos habitants dans toutes les étapes de leur vie, les plus belles comme les plus difficiles.

Les futurs parents,

les tout petits,

les collégiens,

les jeunes qui cherchent un premier emploi,

les familles,

les personnes en situation de handicap,

ceux qui travaillent, mais bouclent difficilement les fins de mois,

ceux qui ne travaillent pas,

et enfin, nos aînés,

tous peuvent avoir besoin d'un petit coup de pouce ou d'une grande aide, à un moment où c'est plus dur. Ce coup de pouce ou cette grande aide, ces solutions, c'est au Département qu'ils doivent les trouver.

Pour leur faciliter les démarches dans un univers administratif et institutionnel que nous savons très complexe, trop complexe même, nous mettrons en place dans les tous prochains jours une manière simplifiée de s'adresser au Département, pour tous les habitants et partenaires, qu'ils soient connectés ou non.

Et, parce que certaines questions ne peuvent pas attendre, parce que notre administration se doit d'être exemplaire, je proposerai dès cette semaine à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir **me solliciter directement par mail ou par courrier, avec une réponse garantie en 48 heures.**

Nous ne pouvons plus admettre, dans la période actuelle, que certains renoncent à leurs droits car ils sont lassés, perdus, abandonnés dans leur parcours vers les institutions.

L'ensemble des services seront entièrement mobilisés dans cet objectif de **simplicité de l'accès à nos aides**.

Nous ferons ainsi évoluer nos méthodes pour qu'elles correspondent mieux aux besoins et aux habitudes de nos habitants. Au-delà, c'est le contenu même de certaines politiques publiques que nous devons réinventer.

Le monde change. Le contexte dans lequel nous vivons a évolué en cette année 2020 plus vite que dans aucune autre période de notre histoire moderne. Il est de notre devoir non seulement de nous transformer avec le monde, mais aussi de devancer et d'accompagner les transitions. En premier lieu, des besoins nouveaux émergent parmi nos familles et nos habitants.

Il y a deux semaines, sur ce fauteuil, déjà, je vous disais vouloir prêter une attention particulière à nos **petits samariens**. Nous savons ce qui se joue pour les tout petits lors de leurs premières années de vie. Nous connaissons les bénéfices d'un accueil de qualité par des professionnels formés, surtout pour les enfants qui grandissent dans des conditions de précarité voire de pauvreté hélas trop développées dans la Somme. La situation exceptionnelle que nous vivons doit nous pousser à développer notre intervention auprès des structures qui les accueillent.

Certains d'entre vous me diront peut-être que certaines interventions existaient et ont été mises en sommeil. Je leur répondrai que là n'est pas la question. Regardons la situation en face : dans cette crise, les structures d'accueil qui peinaient déjà à atteindre l'équilibre financier auparavant sont aujourd'hui confrontées, comme tant d'autres, à une baisse de leur activité et une incertitude sur l'avenir.

Dans le même temps, les familles ont besoin de modes de garde diversifiés pour leurs enfants. C'est pourquoi, je vous propose d'**intensifier les aides aux structures comme les maisons d'assistants maternels et les micro-crèches, et de mettre en place une aide aux crèches qui accueillent des enfants de familles vulnérables.**

Sur ce sujet, comme sur d'autres, notre position ne doit être guidée ni par des dogmes, ni par des certitudes sur les actions passées des uns ou des autres. Nous devons regarder devant nous, et non derrière, et prendre ensemble les décisions qui s'imposent pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Les familles bénéficieront donc de notre effort dans le domaine de la petite enfance. Je veux également que nous soyons davantage présents auprès des **collégiens** :

parce que toutes les familles peuvent être touchées par des difficultés pendant cette période,

parce que l'accès au livre doit être universel, parce que nos librairies et commerces de proximité doivent également être soutenues, aujourd'hui plus que jamais,

je vous proposerai d'attribuer à tous nos collégiens **un chèque (ou un bon)** pour acheter des livres, des manuels scolaires et autres équipements

nécessaires à leur éducation, utilisable exclusivement dans les commerces de proximité de la Somme.

Ce pourrait être pour notre collectivité un signal complémentaire de soutien à destination notamment des librairies de notre département. Elles constituent des endroits de culture accessibles au plus grand nombre, que je ne me résous pas de voir fermées, administrativement.

Nous proposerons également, dès le début de l'année 2021, de rendre le dispositif « **pass'sport** » plus accessible et plus simple d'utilisation, afin d'inciter davantage les collégiens à pratiquer une activité sportive.

Les **personnes en situation de handicap** sont également particulièrement touchées par cette crise. Pour elles, nous avons fait beaucoup ces dernières années, en créant des places, en mettant en œuvre des parcours, de formes nouvelles d'accompagnement. Mais, comme le « zéro sans solutions » cher à Denis Piveteau n'est malheureusement pas pour demain, nous devons aller plus loin pour nous en rapprocher.

Dans le cadre du budget 2021, nous proposerons une stratégie globale pour tendre toujours plus vers l'**inclusion**. Nous ouvrirons des permanences d'accueil de proximité pour les personnes en situation de handicap et leur famille dans les territoires, en lien avec la MDPH.

Nous engagerons des actions supplémentaires pour **accompagner les personnes handicapées vers l'emploi**.

La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées s'ouvre aujourd'hui et nous rappelle l'ampleur du chemin à parcourir. Cet

événement existe déjà depuis plus de vingt ans, ce qui montre que les choses n'avancent malheureusement pas assez vite. Le taux de chômage des travailleurs handicapés est toujours, aujourd'hui, deux fois plus élevé que celui du reste de la population. Nous ne pouvons pas nous résigner à cette situation.

Nous mobiliserons des moyens supplémentaires pour les **travailleurs handicapés, en particulier ceux qui sont bénéficiaires du RSA.**

Le retour à l'emploi constitue plus que jamais une priorité et nous devons mobiliser tous les moyens pour accompagner tous les publics. Tout le monde a droit à sa chance. Il est de notre responsabilité de proposer un parcours vers l'emploi à tous les bénéficiaires du RSA, quelle que soit leur situation, qu'ils soient travailleurs handicapés, qu'ils connaissent des problèmes de santé, de mobilité, quelle que soit leur problématique.

Nous participerons à l'effort d'inclusion en ayant davantage recours aux prestations des établissements qui les emploient, comme les **ESAT.**

Enfin, nous répondrons à une demande ancienne et légitime des **parents en situation de handicap** en leur accordant, par la **Prestation de Compensation du Handicap**, un accompagnement spécifique pour s'occuper de leurs enfants.

Pour toutes les personnes touchées par la perte d'autonomie, que ce soit lié à l'âge ou lié au handicap, nous ferons en sorte que chacun ait réellement le choix, un choix diversifié et éclairé d'habiter là où il le souhaite.

L'**habitat inclusif** sera développé.

Par ailleurs, nous associerons les associations et les partenaires à un plan d'action pour **revaloriser les métiers de l'aide à domicile.** Ma position est

claire : ces métiers sont une richesse, ils sont à soutenir et à encourager.

L'**accueil en établissement** n'est pas à oublier. Je veux que l'on puisse, demain, être fiers de nos structures, des prestations qu'elles proposent, que ce soit pour les personnes âgées, les personnes handicapées ou pour les enfants qui nous sont confiés. Pour cela, nous augmenterons encore le nombre de places pour les personnes en situation de handicap, notamment en FAM, nous intensifierons notre engagement pour moderniser les locaux, pour les équiper, pour les rendre tout simplement agréables.

Ces lieux sont avant tout des lieux de vie. Ils se doivent d'être des lieux de réconfort pour tous ces enfants, tous ces majeurs vulnérables, qui ont, encore plus que les autres, droit à notre attention et notre protection après un parcours de vie douloureux.

Par toutes ces mesures, notre Département sera donc présent, engagé et solidaire auprès de tous nos habitants. Je veux également que nous soyons **présents, engagés et solidaires aux côtés de nos communes**, petites et grandes. Nous devons **agir ensemble** pour améliorer le cadre de vie des samariennes et des samariens.

Voilà plusieurs années que le Département participe au financement d'équipements, chers à nos habitants. Je souhaite que demain, nous puissions **accompagner les communes et les intercommunalités dans la transition technologique et énergétique** afin de répondre aux enjeux de notre temps.

Sur le sujet de la **sécurité**, nous avons déjà intensifié nos efforts, ces dernières années, pour renforcer la sécurité dans nos collèges. L'actualité nous a malheureusement rappelé récemment à quel point les collèges étaient des

lieux sensibles, mais également que les problèmes de sécurité touchent l'ensemble de l'espace public. C'est pourquoi, dans le contexte de hauts risques dans lequel nous vivons, je souhaite que nous puissions aider les communes et les EPCI, à sécuriser leur espace public. En particulier, je vous propose d'investir à leurs côtés dans des équipements modernes de **vidéo protection** qui renforceront la sécurité dans nos villes et nos villages.

Pour contribuer à ce cadre de vie sécurisé, mais également favoriser les économies d'énergie, je vous propose également d'intervenir sur nos territoires en matière d'**éclairage public et d'économies d'énergie sur nos bâtiments publics**. Pour ce faire, il nous faut travailler davantage avec nos partenaires compétents sur la question de la transition énergétique.

Nous devons proposer un meilleur accompagnement des communes, mieux guider les usagers qui ont parfois du mal à se retrouver dans un maquis de dispositifs divers et variés, mais également **être exemplaires, nous mêmes**, dans nos propres équipements et fonctionnements. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures de nos bâtiments, et en premier lieu nos collèges, exemple de l'effort qu'il est de notre devoir d'accomplir pour les générations futures.

Nous aurons, nous mêmes, davantage recours aux **circuits courts et achats locaux** pour les besoins de la collectivité.

Dans ce cadre, je souhaite lancer, au début de l'année 2021, une **grande conférence de l'achat public** pour faire connaître nos achats à venir et ainsi donner toutes les chances à nos entreprises locales de bénéficier de nos marchés. Ainsi, nous contribuerons à la reprise économique départementale.

Nous accentuerons nos efforts pour les mobilités douces, la préservation des espaces naturels sensibles, la valorisation du fleuve Somme. C'est le sens du grand projet « Vallée de Somme, la Vallée idéale », projet majeur qui participera à un développement véritablement durable de notre Département. 2021 sera l'année des premiers travaux structurants.

Enfin, dans un contexte sanitaire qui nous rappelle à quel point la *santé* est un sujet fondamental de notre société, je vous proposerai, dans le cadre du budget 2021, de mettre en place des mesures pour **faciliter l'accès aux soins** de nos habitants, que ce soit par la présence accrue de professionnels de santé sur tout notre territoire, ou par le développement de nouvelles technologies, comme la télémédecine, qui permettent à chacun de pouvoir se soigner quel que soit son lieu d'habitation.

Sur tous ces sujets, je le répète, c'est **tous ensemble** que nous devons agir. La collectivité départementale prendra toutes ses responsabilités pour faire les efforts qui lui reviennent et montrer le chemin.

J'appelle de mes vœux une **participation de l'Union européenne et de l'État**, au titre de leurs plans de relance respectifs, afin de nous soutenir et donner le signe d'une implication totale des acteurs de tous les niveaux.

Au sein de notre collectivité, comme je vous le disais déjà, sur ce fauteuil, il y a deux semaines, **je tiens à m'appuyer sur chacun d'entre vous**. Dans le moment difficile qui nous touche, nous avons besoin de toutes les idées, de toutes les énergies. Lors de mes visites sur nos sites, je suis particulièrement attentif aux constats faits par **nos agents**, aux propositions qu'ils formulent compte tenu de leur connaissance du terrain.

Je veux également **être à l'écoute de nos habitants**. Ils sont notre raison d'être. Ce sont eux qui vivent les difficultés auxquelles il nous faut répondre. Ce sont eux qui savent de quoi ils ont besoin. C'est pour cela que j'irai à leur rencontre, pour les écouter, qu'ils pourront me saisir directement, et c'est pour cela que les services les associeront à la construction de nos politiques publiques.

Enfin, mes chers collègues, je veux pouvoir **compter sur chacun d'entre vous**. Je suis à l'écoute de toutes vos propositions et vous solliciterai d'ores et déjà pour que nous puissions construire notre avenir tous ensemble.

D'ores et déjà, je me saisis d'une proposition formulée par nos collègues Zohra Darras et Francis Lec en mettant en place, dans les jours qui viennent, une cellule de crise sanitaire, sociale et économique qui aura pour mission de décider ensemble des réponses à apporter à cette crise.

Vous le voyez, à travers ces mesures, qui seront complétées et développées dans le cadre du budget 2021, à travers cette méthode d'écoute et de collégialité, le Département mobilisera tous ses moyens, financiers et humains, toutes les énergies, pour **refuser la morosité et redonner de l'espoir**.

A tous ceux qui souffrent, aux commerçants empêchés une deuxième fois cette année d'exercer leur activité, aux associations qui ne savent pas de quoi demain sera fait, aux familles touchées par la perte de revenus, aux communes et communautés de communes ou d'agglomération confrontées à des difficultés administratives et budgétaires, à tous les habitants de la Somme, quelle que soit leur situation, je veux assurer qu'ils peuvent **pousser la porte du Département et trouver une réponse, un accompagnement, une aide, une main tendue**.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, agissons ensemble, mes chers collègues, pour mettre des sourires sur les visages et construire un avenir porteur et je vous invite à penser, à faire évoluer nos actions avec l'œil de la personne fragile ou dépendante.

Ainsi notre collectivité, chef de file des politiques de solidarité, dont le cœur de métier peut paraître parfois mal connu, apparaîtra demain, encore plus qu'aujourd'hui, un département présent, engagé et solidaire.

C'est en tout cas mon engagement, et celui de cette majorité.

Je vous remercie.



INTERVENTION DE FRANCIS LEC

PRÉSIDENT DU GROUPE SOMME A GAUCHE

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020

SESSION DU 16 NOVEMBRE 2020

MEMBRES DU GROUPE : CATHERINE BENEDINI, ZOHRA DARRAS, BERNARD DAVERGNE,
PASCAL DELNEF, JEAN-LOUIS PIOT, CATHERINE QUIGNON, JEAN-JACQUES STOTER,
NATHALIE TEMMERMANN

Monsieur le Président, Madame, Monsieur, Cher-e collègue,

A l'ouverture de ce D.O.B., nous souhaitons exprimer notre optimisme :

- **parce qu'un grand pays, les États-Unis, vont rejoindre les accords de Paris et s'associer au sauvetage de notre planète ;**
- **parce que la discipline de chacun permettra peut-être aux familles de se retrouver pour les fêtes de fin d'année ;**
- **parce que, sous votre présidence, la démocratie interne de cette assemblée devrait retrouver sa « normalité ».**

Mais tout cela « ne remplit pas l'estomac » de milliers de familles qui attendent de nous des actes concrets, de même pour les petits commerces qui risquent de fermer définitivement.

Ce D.O.B., monsieur le président, devra être marqué, en matière de fonctionnement et d'investissement, de décisions très significatives pour faire face :

1/ Faire face à trois urgences avec un plan Marshall de proximité
--

1. à l'extrême urgence sanitaire ;
2. à l'extrême urgence sociale ;
3. à l'extrême urgence économique.

Ainsi, pour les six prochains mois, nous devons disposer d'un véritable plan Marshall de proximité qui devra s'adosser sur d'autres collectivités et les mesures d'urgences prises récemment par l'État.

Je ne suis pas certain que ce que vous nous proposez, et qui est encore marqué par l'empreinte de votre prédécesseur, soit à la hauteur des défis que je viens de rappeler, mais nous bénéficions de quelques semaines avant le budget primitif pour mettre en œuvre ce plan de sauvetage de notre département.

Nous disposons raisonnablement des moyens pour y faire face, comme ne manquera pas de le rappeler avec compétence mon ami Jean-Jacques Stoter, et vous suggérer **une gestion dynamique et éclairée** qui est étrangère au slogan désormais suranné de « dépensière ».

2/ Des politiques plus contraignantes et plus fermes

Dynamique, car au-delà du plan de relance bis, il nous faudra engager notre département vers des politiques plus consistantes et plus fermes :

- pour **la mise en œuvre de la réussite scolaire** ;
- pour le bon accueil de nos collégiens et de leur familles. Je tiens à ce sujet à saluer l'excellente réactivité de nos services face aux demandes qui ont été présentées par certains de nos collèges qui doivent faire face aux nouvelles mesures de sécurité mises en place par le dernier protocole sanitaire qui leur a été imposé depuis 15 jours.

C'est ainsi que le collège Les Coudriers à Villers-Bocage s'est vu attribuer, dès cette rentrée, un agent d'entretien supplémentaire

qui lui était réclamé pour le nettoyage des classes et des bâtiments.

Mais tout n'est pas réglé, et nous vous demandons de faire le nécessaire pour que les réclamations qui se sont exprimées lors de l'exercice du droit de retrait et du droit de grève des enseignants dans certains collèges soient pris en compte.

Il serait pertinent, madame la vice-présidente, que vous puissiez nous présenter un état des lieux de nos collèges qui doivent faire face à la mise en place du nouveau protocole sanitaire et nous faire connaître toutes les mesures qui ont été prises.

Nous devons aussi veiller au remplacement des emplois aidés et à l'abandon de l'expérience d'externalisation qui a été entreprise.

3/ Une politique plus consistante et plus ferme, c'est aussi

- une **mobilisation de chacun pour la défense de l'environnement** en développant le projet Vallée de Somme et véloroute, que votre majorité a enfin présenté après 5 ans de gestion attentiste ;
- c'est une **réorganisation de nos EHPAD** dont les failles majeures sont apparues lors du premier confinement.

Compte tenu du vieillissement de la population, mes chers collègues, nous devons engager pour les 5 prochaines années un véritable **investissement social** : donnons la priorité au maintien à domicile en finançant, d'une manière conséquente, des travaux de rénovation énergétique des logements et multiplions les partenariats pour « le bien vieillir chez soi ». Dans le cadre de **Maisons des seniors** à multiplier, animées

en partenariat avec les multiples associations de personnes âgées, nous devons favoriser toutes les rencontres pour briser la solitude de certains de nos aînés.

4/ Les seniors ont de l'avenir

Nous devons porter un message d'espoir à leur égard en affirmant « que les seniors ont de l'avenir ». Sachez, mes chers collègues, que ce slogan a un véritable contenu puisque 75 % des seniors estiment être plus une ressource qu'un coût pour l'économie et la société, 95 % d'entre eux sont engagés dans des activités sociales et l'un d'entre eux, en politique, deviendra président des Etats-Unis dans quelques semaines !

Rassemblons, monsieur le président, dans les semaines qui viennent, **toutes les initiatives** basées sur le partage et l'entraide portées par les seniors et qui se sont développées pour faire face à la crise sanitaire et pour tout simplement créer des occasions de se rencontrer.

Les réseaux sociaux ont montré à cet égard leur côté positif pour garder les contacts avec la famille et les amis : renforçons, comme le propose depuis plusieurs années notre groupe, les cours de technologie accélérés pour leur permettre de participer en vidéo à l'anniversaire de leurs petits-enfants et à bien d'autres manifestations.

Oui, mes chers collègues, envoyons à travers ce débat d'orientation budgétaire un signe fort à l'égard de nos aînés ou de celles et ceux qui vont le devenir.

- c'est aussi **engager avec audace de nouveaux soutiens à nos communes** qui en appellent à notre solidarité au secours de leurs finances souvent impactées par des restrictions.

5/ Une politique plus consistante et plus ferme : c'est déclarer le soulèvement collectif contre l'exclusion et la pauvreté

La lutte contre l'exclusion et la pauvreté ne doit pas seulement être gérée par les appels d'offres mais être directement placée sous la responsabilité, et animée, par un **grand service public départemental de la prévention et de l'insertion** qui recherchera un partenariat rénové avec les grandes fédérations d'éducation populaire.

6/ Exiger de l'État une prise en charge du RSA qui concerne également les jeunes de 18 à 25 ans

La décision du gouvernement d'expérimenter en Seine-Saint-Denis une recentralisation du financement du RSA est une brèche dans une décentralisation qui a fait des Départements un simple opérateur de l'État.

Pour l'avenir, il nous faut imaginer une décentralisation qui confie aux Départements le plein exercice de l'insertion en lui attribuant l'ensemble des financements de ce secteur qui sont actuellement dispersés.

7/ Notre collectivité doit s'associer aux autres Départements pour exiger un revenu de base pour les plus démunis

Cela ne règle pas le combat contre la pauvreté et la précarité et nous continuons, avec les Départements de Gauche, à réclamer un revenu de base qui regroupera les prestations sociales, mais cette allocation doit également concerner les 18-25 ans qui n'ont pas accès au RSA.

Cette proposition pour un revenu de base pour les jeunes, qui sont actuellement totalement démunis, sera peut-être reprise au début 2021 par le projet de loi gouvernemental dit des 3D

« Décentralisation, Différentiation, Déconcentration ».

Là encore soyons patients, mais exigeons cette réforme qui s'impose désormais.

- En matière économique, nous devons rechercher une autre dynamique au sein d'un **pôle de l'innovation** qui doit rassembler toutes les forces vives de notre économie.

8/ Une politique plus consistante et plus ferme : c'est exiger une véritable démocratie participative

Enfin, ce département doit appréhender et faire respirer l'exigence de la démocratie en faveur de nos concitoyens en s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire et en mettant à sa disposition **d'authentiques budgets participatifs** comme cela se fait désormais dans d'autres départements.

Les fenêtres de la salle Max Lejeune doivent s'ouvrir aux moyens modernes de communication et nous sommes prêts, monsieur le président, à en discuter dès demain avec vous ; le budget primitif est l'occasion de mettre en place cette nouvelle communication que tous les autres Départements et notre Région ont adoptée.

9/ Agir pour stopper et résorber la fracture numérique

Je voudrais encore revenir sur la nécessité de s'attaquer véritablement, avec les communes et les intercommunalités, à la fracture numérique qui s'aggrave et qui plonge près de 30 % de notre population dans l'ignorance et le recul d'accès à ses droits.

Nous vous proposons, avec le concours toujours actif et compétent de Zohra Darras, d'élaborer, au sein de la commission compétente élargie de tous sachants, de nous présenter lors du Budget Primitif un dispositif complet de cette lutte contre la fracture numérique.

Après l'invention de l'imprimerie, très longtemps après Gutemberg vers 1455, le 21ème siècle vient d'amplifier un formidable moyen de communication qu'est l'informatique, c'est l'ère du numérique, **chacun doit pouvoir s'accaparer cette révolution, lire et comprendre d'une autre manière.**

10/ Une autre volonté pour notre département

Voilà, mes chers collègues, notre volonté d'engager notre département sur une autre voie, d'aucun d'entre vous pensera que c'est un programme d'élections départementales ; détrompez-vous, c'est seulement une petite partie, il vous faudra patienter ...

11/ Un calendrier électoral à examiner de près

En matière d'élections, soyons attentifs, je voudrais, monsieur le président, vous inviter à vous concerter avec votre majorité pour savoir si le budget primitif qui sera mis en œuvre par une autre majorité peut-être voté en janvier prochain, à deux mois des élections toujours prévues pour le mois de mars 2021.

Oui, je dis mars, car un amendement du président de la commission des lois du Sénat, peut être soutenu par le nouveau sénateur de la Somme, s'oppose à ce que ces élections départementales et régionales soient reportées en juin au nom de la crise sanitaire.

Il nous faut aussi nous interroger sur le fait de savoir de quels moyens disposeront réellement nos collectivités dans quelques mois, alors que l'État doit engager de nouveaux milliards pour faire face à la deuxième pandémie, et que le soutien annoncé aux collectivités se réduit chaque jour.

Cela sera surtout vrai pour notre département si l'État décide de ne pas compenser les millions supplémentaires d'euros que nous devons engager en faveur des allocataires du RSA dont le nombre risque d'exploser en 2021 !

C'est pourquoi nous vous invitons donc à la réflexion à laquelle vous ne manquerez pas, en cas de besoin, de nous associer ; les départements du Pas-de-Calais et du Nord ayant décidé de reporter le vote de leur budget 2021 après les élections départementales, un budget supplémentaire leur permettant de faire la jonction.

<p style="text-align: center;">12/ Servir l'intérêt général dans cette période d'état d'urgence</p>
--

Enfin, comme vous le constaterez, nos vœux sont pour certains, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, le rappel des urgences que je viens d'évoquer et sur beaucoup d'entre eux, notre assemblée peut parler d'une même voix.

Il ne s'agit pas, pour la droite ou pour la gauche, de s'aligner ou d'ignorer nos différences politiques, mais il s'agit, en période d'état d'urgence et de crise sanitaire sans précédent, de servir au mieux l'intérêt général de notre département et de notre pays.

Je vous remercie de votre attention.

Conseil Départemental de la Somme
Lundi 16 novembre
Session du DOB

Intervention du groupe PCF

Monsieur le Président,

Cher-e-s collègues,

Une fois encore les projections financières contenues dans le PLF 2021 du gouvernement sont éloignées de l'urgence sociale et populaire .

La présentation du PLF confirme que le plan de relance de l'État ne répondra pas à l'urgence économique, écologique et sociale.

Il n'y répondra pas par son montant d'abord ...

Le chiffre de 100 milliards est brandi tel un slogan alors que 35 milliards d'euros seront inclus dans le budget 2021.

Mais aussi parce que sur ces 35 milliards, près d'un tiers servira essentiellement à réduire l'imposition des grandes entreprises.

Une offre sans contrôle, sans contrepartie, pour fantasmer sur la création de quelques emplois lorsque les Français attendent un soutien massif , eux qui continuent de subir la crise et ses effets.

La multiplication des plans sociaux sur notre territoire Samarien met en lumière l'impasse des politiques d'austérité.

Pire , le plan de relance du gouvernement ignore le désastre social qui laisse depuis plusieurs mois sur le carreau des millions de personnes dans notre pays, des milliers dans notre département.

Mais aussi parce que le PLF ne traduit aucune prise de conscience par l'État de la nécessité d'accorder aux collectivités territoriales, les moyens d'exercer leurs compétences toujours plus importantes pour la vie quotidienne des habitants.

L'autonomie fiscale de notre collectivité ressort du PLF 2021 plus figée et plus contrainte qu'elle ne l'était.

Nous sommes depuis des années otages des compétences déléguées par l'État sans les compensations financières à l'euro près.

Nous n'avons cessé de le répéter depuis ces 5 dernières années.

Des difficultés ou des injustices financières lorsque nous affirmons que le reste à charge des actions de solidarités déléguées par l'État augmente année après année.

L'exemple des dotations en baisse, pour le RSA notamment sur l'exercice 2021 le prouve une fois de plus et de vous rappeler notre obstination pour demander à l'État sa reprise en main par la nationalisation du RSA et des politiques de solidarités.

Sur ce sujet très précis nous suivrons avec beaucoup d'attention l'expérimentation en cours dans le département de la Seine Saint Denis.

Bref, l'actualisation de la dette de l'État envers notre collectivité est aujourd'hui exponentielle pour dépasser les 800 millions d'euros et nous n'arrêterons pas d'actualiser son montant année après année.

Et de continuer de vous inviter sur l'urgence d'émettre un titre de recette à l'attention l'État.

Ce procédé pourrait très bien être exposé publiquement aux Samariens pour solliciter leur soutien et engager une action de protestation et de réparation.

Aussi, le PLF 2021 nous dévoile que le Département ne disposera pas de solutions nouvelles pour mener ses politiques sociales.

La matrice libérale de ce gouvernement épouse beaucoup des préceptes qui guident la majorité départementale pour notre collectivité, ou inversement, et les effets cumulés des deux portent une ombre menaçante sur le devenir de notre collectivité, son territoire et ses habitants.

Cette année, les concours financiers de L'État seront stables même s'il est à regretter la dégradation des Droits de Mutation, de la CVAE, de la Dotation de Compensation de la Réforme de la TP et de de la CET.

Nous avons déjà maintes fois alerté sur les dangers à plus ou moins long terme générés par la disparition de la Taxe Professionnelle et la dynamique positive qu'elle portait pour la construction de nos budgets.

Nous y voilà.

On ne prête qu'aux riches, selon le dicton, mais en la matière dorénavant on donne et sans concession.

Si nous n'attendions rien de l'État, en revanche nous avons été attentif aux nouveaux propos du Président de notre exécutif.

« Il faut que les plus vulnérables soient particulièrement pris en compte (...). Il ne faut pas laisser sur le bord du chemin un certain nombre de personnes qui pourraient être en difficulté, donc vraiment moi, ma vraie volonté c'est de faire en sorte qu'on puisse sans tabou regarder toutes les solutions quitte à revenir sur des décisions prises par la majorité auparavant »

Stéphane Haussoulier le 3 novembre 2020, France Bleue Picardie

CHICHE !

Nous nous sommes donc permis d'espérer et d'échafauder des perspectives nouvelles pour les samariens et notre territoire.

Nous avons nourri l'espoir que le Président Haussoulier allait réorienter les politiques départementales vers plus de justice sociale.

Qu'il allait décréter que ce n'était pas aux habitants de payer cette double crise sanitaire et économique et que les moyens allaient être de circonstance.

Que le Président du Département allait nous inviter à l'instar du Président de la République à un « Quoi qu'il en coûte » pour relever le défi de l'humain en priorité.

Bref à un changement radical de braquet où le cagnottage compulsif, la recherche effrénée de la performance de l'épargne brut et de la capacité de désendettement ne seraient plus les seuls paradis convoités !

Que les actions des solidarités, qui font le cœur de métier du département seraient mieux évaluées pour répondre aux besoins de tous et non plus ciblées pour toujours plus trier les bénéficiaires et ainsi créer des nouveaux exclus des politiques publiques.

Que les actions en faveur de l'insertion, la formation, l'emploi, la famille, l'énergie, la lutte contre l'habitat dégradé, le bien vivre de nos seniors et des personnes différentes, la santé allaient être soumis à un principe d'obligation d'amélioration des parcours de vie.

Par la mise en place et de critères d'humanité plutôt qu'à des logiques comptables faisant le tri des publics.

Que les actions pour l'environnement, la culture, le sport, la vie associative et le développement de nos territoires allaient être sacralisés et non plus

mis en concurrence entre eux car ils sont les fondations du bien vivre ensemble dans notre département.

Et nous avons été en partie surpris, lorsque nous sommes parvenus à la page 41 du document préparatoire au DOB pour constater les engagements et orientations pour 2021, je cite, en matière de solidarités sociales, de solidarités départementales.

Même s'il ne s'agissait que de quelques orientations non dégrossies, elles pouvaient entretenir l'illusion et nos espoirs comme nous vous les avons exprimés.

Malheureusement la surprise fut de courte durée et nos espoirs furent douchés de découvrir l'énumération dès la page 61 de l'état d'avancement au 1^{er} novembre 2020 de la destruction méthodique des politiques départementales engagées depuis 2016.

La réalité de votre document Refondation refaisait surface.

Nous y retrouvions une à une, délégation par délégation, mission par mission, action par action, les annulations, les ajournements, les modifications, les suppressions et les réductions des moyens des mêmes sujets déclinés 20 pages auparavant comme étant les nouvelles orientations 2021 !

Vous comprendrez notre stupéfaction à ne pas comprendre vos contradictions !

Sinon d'avouer que les orientations que vous envisagez sont venues fraîchement nourrir un document pré établi après un changement de Président de la collectivité.

Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un élément de débat paradoxal qui ferait passer pour fou le plus sérieux des psychanalystes.

Aussi, le seul et unique document du Débat d'Orientation Budgétaire apporte à lire, à comprendre et à acter deux visions politiques qui s'opposent et qui sont présentées par l'exécutif et sa majorité dans un même document !

Vous nous proposer d'acter des orientations 2021 en nous précisant et en énumérant que vous les avez déjà annulées lors de vos mandatures précédentes.

Il y a quelques années nous affirmions qu'à force de passer le rabet sur toutes les politiques départementales nous n'aurions bientôt plus rien à commenter, sinon à tout reconstruire, nous y voilà arrivés.

Mais nous y voyons là, plutôt un tour de passe-passe que nous préfigurions lors de la session du compte administratif et de l'exposé de votre plan de relance en mai dernier.

Vous nous présentez aujourd'hui un **A.S.E.C.**

Quel est donc ce nouvel acronyme ?

Il s'agit d'un **Additif Social Électoral de Circonstance.**

Car personne n'est dupe de la proximité des échéances départementales et régionales, qui sont appelées à être reportées de mars à juin 2021.

Il fallait donc préfigurer un budget primitif de campagne qui se discute aujourd'hui en DOB, et qui s'appuie sur une deuxième jambe, le plan de relance **pour tenter de faire oublier les 6 années de privations et oser le coup politique de la générosité et de la proximité réinventée, réincarnée.**

Une générosité et une proximité réinventée avec une planification pluriannuelle des investissements en baisse dans les estimations prévisionnelles que vous nous fournissez sur les politiques clés de solidarité du Département. (Page 41)

Étrange... **Qui peut encore y croire sauf un public soumis à l'hyper sensoriel et à l'hypnose de groupe ?**

Nous n'oublions pas les exercices budgétaires précédents qui ont mis au régime sec les politiques de solidarité sur le principe de privation.

Les coupes sociales et suppressions d'emplois et de « modernisation » des services de la collectivité sous couvert de rationalisation des dépenses de fonctionnement.

En n'oubliant pas, année après année, exercice après exercice d'anticiper la minoration à l'excès des recettes de fonctionnement pour infléchir les dépenses courantes afin de dégager de l'autofinancement.

Car cette stratégie de communication axée sur la hausse de l'investissement réalisé en partie par l'auto financement et les effets de vos efforts en matière de désendettement est en réalité un leurre qui masque une situation de sous-investissement boosté par le recours à l'emprunt dans votre projet de DOB .

Vous entretenez donc une tromperie qui encourage votre majorité à laisser penser que notre Département serait pauvre et que les efforts d'investissements seraient colossaux grâce à votre prudence dans la gestion de la dette et de l'épargne.

Il vous fallait néanmoins reprendre la main à quelques mois des échéances départementales, pour faire semblant d'être généreux ou plutôt pour essayer de donner le change et d'opérer une opération séduction aux yeux des Samariens.

Et de vous rappeler que ce sont plus de 80 millions sur 6 ans d'exercices qui ont été retirés des budgets que votre majorité nous a présenté.

Plus de 80 millions qui aurait peut-être pu atténuer les effets de la grave crise sanitaire et économique qui touche les habitants s'ils avaient abondé la continuité de nos politiques, nos outils et nos services.

Car si beaucoup jugent responsable les gouvernements des dernières décennies d'avoir affaibli notre pays et ses habitants, vous avez été aussi dans les pas de l'austérité budgétaire voulue par ce gouvernement.

Monsieur le Président,

Ce qui n'a jamais été fait en 6 ans, aujourd'hui vous nous proposez de le réaliser à un travers un document du DOB contradictoire pour tenter de réparer la crise austéritaire que la majorité départementale à amplifié.

Pour tester la sincérité de votre document d'orientation, nous avons déposé une motion pour répondre à l'urgence sociale qui dans le même temps mettra à l'épreuve vos engagements.

Vous l'avez refusée ! alors que nous sommes à l'ouverture d'un débat et non dans la construction formelle du budget.

Nous voulions vous inviter à réfléchir, avant de nous présenter au vote le budget primitif, les quelques mesures qui pourraient donner corps à vos propos tenus à la radio :

Le groupe communiste vous propose d'intégrer au prochain budget les mesures suivantes :

- **D'affecter une participation de 5000 euros de crédits de fonctionnement par relais d'assistance maternelle.**
- **D'affecter une participation de 1000 euros par enfant accueilli dans une structure d'accueil de la petite enfance.**
- **De verser un fonds de participation de 1 euro par jour et par enfant pour les collectivités en charge d'assurer une restauration collective en milieu scolaire et péri-scolaire**

Il s'agit de revenir sur votre décision prise en 2016 de supprimer sa participation financière dans le fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant sur notre territoire et l'aide à la cantine.

Il s'agit de reconnaître qu'un partenariat pour un accueil de qualité de la petite enfance est un enjeu majeur des politiques publiques pour la réussite éducative de nos enfants et pour permettre aux familles de faire face à l'urgence sociale causée par la crise sanitaire.

Faute de gestes forts, vous nous autoriserez pour l'instant à douter de ce tour de passe-passe à quelques mois des échéances départementales et de préférer présenter avec l'ensemble des composantes de la gauche départementale, un projet social, écologique et démocratique aux Samariens dans les semaines à venir.

Monsieur le Président, le caméléon croira toujours qu'il suffit de changer de couleur pour échapper à tout ...

Heureusement nous avons de bonnes lunettes.

Je vous remercie

Discours DOB 2021 – Génération Ecologie

Mesdames, Messieurs les conseillers,

Monsieur le Président,

Il y a trois décennies de cela, Coluche accouchait d'une de ses blagues les plus connues : « *il paraît que la crise ça rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Moi, je ne vois pas en quoi c'est une crise, ça a toujours été comme ça* ».

Pourtant, depuis le début de la crise sanitaire, plus d'un million de personnes ont basculé dans la pauvreté : CDD, étudiants, intérimaires, artisans... Ces citoyens s'ajoutent aux 9 millions de personnes vivant déjà sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1000 euros par mois.

Cette crise sanitaire a frappé les plus fragiles d'entre nous : le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a bondi de 30% et la fédération des banques alimentaires a augmenté de 25% ses distributions dans ses 5400 structures. Malheureusement, ce chiffre de 1 million supplémentaire est une estimation basse compte-tenu des 800 000 pertes d'emploi prévus pour la fin de l'année 2020.

En France, pour 2020, il est attendu une hausse de plus de 10% du nombre des bénéficiaires du RSA. Les départements sont fortement impactés et des solutions efficaces doivent être imaginées. Comme vous le notez fort bien dans le rapport égalité Hommes Femmes, pages 136 et 137, sur les 20 000 bénéficiaires du RSA, 11 000 sont des femmes, dont 8 000 sont des femmes isolées et, parmi elles, 6 000 sont des femmes isolées avec des enfants à charge ce qui explique que 60% d'entre elles sont orientés vers un référent social alors que, inversement, 60% des hommes sont orientés vers un référent emploi. Les

femmes isolées bénéficiaires du RSA ont besoin de structures d'accueil du jeune enfant adaptées à leurs besoins afin qu'elles puissent être orientées vers l'emploi.

Notez que les hommes isolés ayant des enfants à charge ne sont que 451, contre 5 420 femmes isolées.

Dans ce contexte de paupérisation, plus de 110 maires ont alerté ce week-end pour défendre les quartiers populaires qui restent un angle mort du plan de relance national. En effet, aucune mesure ambitieuse n'a été prise pour répondre à la détresse sociale et économique qui frappe nos quartiers prioritaires de la ville.

Les 20 millions prévus pour les associations de proximité sont ridicules face à la montagne de besoins ; nous nous associons à ces signataires afin que le plan de relance ne laisse pas de côté les quartiers prioritaires de la ville, et afin que la crise sanitaire n'accentue pas le repli sur soi et la haine.

Nous souhaitons que le département s'engage avec la ville d'Amiens à améliorer les projets de la politique de la ville et de renouvellement urbain, à les encourager, mais surtout à les mettre en place rapidement !

Dans ce DOB 2021, vous nous expliquez que « l'amélioration de la situation budgétaire de la collectivité obtenue ces dernières années permet aujourd'hui de proposer des mesures nouvelles ». Sauf erreur de notre part, en 2015, vous avez supprimé l'aide au fonctionnement des crèches, l'aide à la cantine scolaire pour les primaires, vous avez diminué le montant de l'aide aux jeunes majeurs de 800 euros à 500 euros....Donc, non, il ne s'agit pas de l'amélioration de la situation budgétaire mais de la suppression de mesures de protection sociale contre la pauvreté que vous avez supprimé et que vous remettez en place...

Dans ce DOB, vous proposez de favoriser un accueil de qualité des tout petits en crèche et autres modes d'accueil que vous avez supprimés en 2015. Or, outre le fait que cela fait des années que nous demandons un soutien au fonctionnement des crèches lors de chacune de nos interventions, il aurait été intéressant de mettre en lumière cette mesure au regard des chiffres que j'ai énoncés précédemment : le pourcentage de femmes seules isolées bénéficiaires du RSA avec des enfants à charge.

Dans la même veine, dans ce DOB, « vous souhaitez vous inscrire dans la réflexion menée au niveau national pour valoriser les métiers d'aide à domicile et les métiers du grand âge, touchés par une sinistralité importante, des salaires faibles, des temps de trajet importants, et des horaires atypiques ». C'est ce que nous défendons depuis 6 ans ! Un accès à la formation, des temps pour que toutes ces femmes se retrouvent et échangent leurs expériences, que leurs salaires soient revalorisés et qu'elles aient accès à des perspectives professionnelles à 5 ans, à 10 ans.

Alors que le taux d'abstention s'est élevé à 58,4% aux élections municipales 2020 du jamais vu pour cette élection, alors que la mise en place du budget participatif demande des interventions, des médiations pour expliquer, motiver, stimuler à porter un projet et le défendre, alors que les récents attentats de Nice et sur Samuel Paty montre une vraie crise démocratique, une vraie crise du vivre ensemble, vous proposez de développer le soutien aux communes en y incluant le financement d'équipements de sécurité. Nous ne comprenons pas. Vous avez en charge l'amélioration des conditions de vie et d'études des collégiens, des préadolescents et adolescents, qui ne demandent qu'à apprendre et qui, pour la plupart d'entre eux, se ruent sur les écrans pour passer cette période de confinement. Et vous que faites-vous ? De la vidéosurveillance ? Quelle société voulez-vous demain ? Une société repliée sur

elle-même ? Est-ce la vidéo surveillance qui va leur permettre d'affronter les crises sanitaire, écologique, démocratique et économique de demain ? C'est pourquoi nous vous proposons un vœu *Pour un programme de prévention face aux addictions aux jeux vidéo* afin de vous ancrer dans le monde d'aujourd'hui : celui des écrans incessants, quotidiens 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

La crise n'est pas seulement économique et sociale et sanitaire. Elle est surtout écologique. L'IPBES, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, installée à Bonn en Allemagne, estime à 1,7 million le nombre de virus "non découverts" actuellement présents dans les mammifères et les oiseaux, dont 827 000 pourraient avoir la capacité d'infecter les êtres humains. Polluer a un coût. Détruire la nature a un coût.

L'écologie, ce n'est pas seulement faire des espaces naturels sensibles et faire un schéma de pistes cyclables. Mais cela s'inscrit dans une démarche globale de vivre ensemble et pour longtemps. Et, pour pouvoir vivre ensemble et longtemps, le cœur du système est la préservation de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la diminution des déchets et de toutes formes de pollution.

Or, depuis 1960, la surface agricole a perdu 5 millions d'hectares, elle est passée de 34 millions d'hectares à 29 millions d'hectares. Cette perte de 5 millions d'hectares est en grande partie le résultat de l'artificialisation des terres. La France est le pays en Europe qui artificialise le plus par rapport à l'évolution de sa population. Laisser les sols en place limite les inondations, limite le réchauffement météorologique, stocke du carbone et donc participe à la survie globale du système. Apprendre à connaître l'ensemble des services

écosystémiques rendus par les sols permettrait de les mettre en balance lors de l'implantation de structures pharaoniques sur notre territoire.

En trois décennies, l'INSEE note que la France a perdu près de 2 millions d'emplois industriels. Après cette désindustrialisation massive du pays, nous assistons à la poussée fulgurante des plateformes logistiques. Nous avons donc perdu des savoir-faire et nous en perdons encore pour faire les passe-plats entre la Chine et les grandes villes européennes. Monsieur le Président, vous qui êtes très attaché à la préservation des traditions et des paysages. Nous vous proposons un vœu *Pour l'achat d'objets promotionnels locaux*. En effet, nous souhaitons défendre avec vous les savoirs des samariennes et samariens en distribuant non pas des produits fabriqués en Chine mais des produits fabriqués et imaginés ici dans la Somme.

Par ailleurs, nous sommes requérantes avec Génération Ecologie *Pour un accès responsable à la nature en période de confinement*. Nous pensons à toutes et tous et non pas à quelques-uns car nous avons toutes et tous besoin de nature pour nous évader à plus d'un kilomètre de notre domicile pendant cette période difficile de confinement ; et, cela est possible sans participer à la propagation du virus. Nous vous proposons de signer la pétition demandant au gouvernement de nous offrir à toutes et tous, j'insiste sur le féminin, cette possibilité.

Enfin, Mesdames, Messieurs les conseillers, je terminerai par ceci. Nous avons bien noté vos nouvelles intentions. Après 5 ans de suppressions des dépenses sociales, de suppression de tout ce qui pouvait avoir un lien avec l'environnement, vos « nouvelles » orientations plus sociales, plus écologiques pourrait séduire. Mais, il ne s'agit à nos yeux que d'un saupoudrage, un bricolage sans réelle colonne vertébrale. Je vous remercie.

Monsieur le président,

Mes chers collègues

Tout d'abord, mes pensées vont aux victimes des derniers attentats de Nice et à leur famille. Nous nous sommes recueillis ensemble ce lundi 2 novembre pour honorer la mémoire de l'enseignant Samuel Paty tant cet assassinat fut un drame particulièrement atroce. Les dernières victimes de Nice, ces personnes innocentes qui ont été égorgées dans une église, méritent elles aussi qu'on leur rende hommage. 3 jours après le triste anniversaire des sanglants attentats de Paris de novembre 2015, nous ne pouvons que constater que ces derniers crimes odieux ne font qu'allonger la liste des victimes de la propagation de l'islamisme radical sur notre sol national.

Le contexte en France reste marqué par le terrorisme. Les attentats de ces derniers mois nécessitent que l'on se pose la question des contrôles aux frontières. En 2016, près de huit Français sur dix étaient déjà favorables à la renégociation des accords de Schengen. Aujourd'hui, cette volonté des français de se protéger n'a pas diminué, bien au contraire. Ils jugent à juste titre que leur sécurité n'est pas assurée et que les frontières permettraient de mieux les protéger. Récemment, certains à gauche comme à droite réclament un volontarisme fort à ce sujet, et nous assistons à une surenchère de tous bords. D'autres, comme le maire LR de Nice Christian Estrosi soutenu par le président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau, réclament eux aussi la suspension des accords de Schengen. Au Rassemblement National, nous affirmons, nous, depuis des années que seules des frontières nationales protègent efficacement les Français. Alors suite à ces récentes déclarations de votre famille politique, nous vous avons envoyé une proposition de vœu destiné à soutenir ces prises de position, un vœu au nom de la sécurité et de la lutte contre l'immigration sauvage et le terrorisme car comme le disait André Malraux, « les idées ne sont pas faites pour être pensées mais vécues ». Cette proposition de vœu avait pour objet de demander au ministre de l'Intérieur le rétablissement des contrôles aux frontières afin de protéger les Français des menaces extérieures.

Dans la mesure où le règlement intérieur a été rédigé pour faire en sorte que le Rassemblement National ne puisse pas déposer seul de motion ou de vœu sans 2 autres signatures, nous en sommes réduits à vous envoyer des propositions que vous refusez à chaque fois. C'est un déni de notre droit d'expression qui vous met bien à l'abri de l'immense décalage entre les déclarations de vos leaders au niveau national en période pré-électorale et votre silence au niveau local sur les sujets d'immigration et d'insécurité.

C'est dans ce contexte de violence que le Vivre Ensemble se retrouve dans une impasse, celle du réel; il n'y a pas de place pour le communautarisme en France, il n'y a que des

français dans leur grande diversité, unis par les mêmes valeurs de démocratie et de liberté.
« La France, c'est le français quand il est bien écrit » clamait Napoléon Bonaparte.

Enfin, je ne pouvais pas terminer cette introduction sans évoquer la fermeture de Bridgestone, symbole de l'inaction totale de notre gouvernement face à la mondialisation. L'Etat français de Droite et de Gauche a laissé partir toutes les usines de fabrication de pneus, Michelin, Goodyear et maintenant Bridgestone ; c'est un scandale social pour les centaines de familles touchées. L'Europe n'a strictement rien fait car l'Allemagne y gagne et la Pologne se modernise tandis que des familles françaises risquent de tomber dans la pauvreté. Les Etats-Unis d'Obama et de Trump ont, eux les mains libres pour taxer les pneus chinois et protéger ainsi leurs emplois.

Ici, dans le département de la Somme et comme ailleurs, la lutte contre la seconde vague de la covid doit être une priorité. Et comme lors de la première vague, nous assistons à un cafouillage au plus haut niveau de l'Etat, avec un reconfinement illogique qui risque encore une fois de condamner nos petits commerces, nos restaurateurs et nous assistons à des scènes absurdes où on met sous bâche des livres et des jouets dans les grandes surfaces au lieu de permettre à nos petits commerçants des centre-ville d'ouvrir, à quelques semaines des fêtes de Noël. Depuis le déconfinement, l'ensemble des commerçants et des restaurateurs ont fait des efforts considérables pour appliquer l'ensemble des normes sanitaires mais voilà qu'on les condamne à mourir à petit feu et c'est ainsi que le père Noël ira remplir sa hotte sur Amazon ou passera par le drive des même grandes surfaces qui ont bâché. Partout, élus locaux et commerçants tentent de s'organiser pour défendre les emplois et la survie du centre-ville. Vous avez déposé 2 vœux allant dans ce sens, un pour soutenir les commerçants et l'autre pour demander à passer la fête chrétienne de Noël en famille. Evidemment, nous allons soutenir ces vœux. Je vous avais d'ailleurs proposé un vœu quasiment similaire destiné à soutenir nos petits commerçants, vœu pour lequel je n'ai pas eu de réponse. Encore une fois, vous préférez la posture politique à la défense des idées.

C'est aussi dans cet esprit que nous allons soutenir votre vœu à destination d'une autre absurdité sur laquelle je souhaitais mettre l'accent ; c'est bien celle qui frappe les chasseurs de gibier d'eau du département. Il faudrait quand même expliquer pourquoi la covid ne s'attrape pas quand vous chassez dans les bois et s'attrape si vous pêchez ou si vous chassez à la hutte. Les chasseurs de gibier d'eau ont même déclaré que les grands moyens avaient été déployés pour tenter de les verbaliser, comme s'ils faisaient partie du grand banditisme ! C'est une honte ! Nous devons les soutenir. Ce vœu arrive sans doute suite à la réponse de madame la préfète qui malheureusement campe sur ses positions.

Quant à la lecture attentive de votre DOB, elle nous amène au constat suivant. La tendance de notre collectivité est celle de l'ensemble des départements de France. Les tendances de fond restent les mêmes : une augmentation de l'épargne, une maîtrise difficile des dépenses de fonctionnement et une reprise nécessaire de l'investissement. Dès le départ, nous vous avons suivi dans l'idée de réduire les dépenses de fonctionnement et je vous ai même sur certains points encouragé pour les réduire davantage. L'épargne permet à ce jour la reprise d'investissements et le désendettement permet de financer des mesures liées à la crise sanitaire. L'épargne doit également permettre d'atténuer ou de supporter les effets de la crise sanitaire et en particulier l'augmentation indispensable et à venir des dépenses sociales ainsi que la baisse des recettes fiscales.

Une des raisons de la difficulté à maîtriser les dépenses du département est encore une fois l'accélération de la prise en charge des MNA puisque les frais de séjour de l'ASE ont augmenté de 6.3% en 2019, ce qui est considérable car depuis 2015, ce sont des hausses sur des hausses et ces augmentations reposent sur des montants qui se chiffrent en dizaines de millions d'euros par an. J'ai également dénoncé en juin 2020 le fait que vous faisiez surtout de la communication plus que de l'action autour de la crise sanitaire puisque vous aviez fièrement annoncé un plan covid chiffré à 50M d'euros mais qui comprenaient de nombreuses mesures, soit déjà budgétées avant covid, soit qui n'avaient rien à voir. Nous attendons de vous aujourd'hui du concret, de l'action en faveur des plus touchés. Nous avons conscience à ce jour de la difficulté à stabiliser les finances du département au vu de la situation sanitaire inédite et des désastres financiers qu'elle provoquera inéluctablement, situation à un point tel que même la Commission européenne accepte de déroger à un dogme hérité du Traité de Maastricht, celui de la rigueur budgétaire, rigueur qui pénalise depuis toute possibilité de reprise économique. Keynes serait-il en train de revenir à la mode ? Non, la réalité est tout autre. Et elle est très grave pour notre avenir et pour celui des générations futures.

Ici, nous vous alertons sur un point particulier qui met en péril un de nos derniers précarrés de ce qui nous reste de notre souveraineté, notre politique fiscale. En effet, au fur et à mesure de la signature des Traités européens mortifères pour notre souveraineté comme Maastricht et Lisbonne, les gouvernements successifs de droite et de gauche ont livré à Bruxelles des pans entiers de notre souveraineté économique, monétaire et budgétaire. Et voilà que suite à cette crise sanitaire, les conséquences économiques seront terribles, avec - comme je l'ai évoqué - une augmentation sans précédent des dépenses sociales et une

baisse sans précédent des recettes fiscales. Alors que les gaullistes commémorent les 50 ans de la mort du général de Gaulle, alors que nos territoires continuent de subir de plein fouet les délocalisations non pas vers la Chine mais vers la Pologne, pays membre de l'UE, se prépare un impôt européen. C'est même inscrit dans votre projet de DOB, cela nous glace le sang, souverainistes irréductibles que nous sommes. Je reprends cette phrase qui m'a fait bondir « des propositions d'instruments budgétaires communs qui se substitueraient aux budgets nationaux pour le soutien de l'activité ont même été avancés. » Je vous alerte tous ici sur la dangerosité d'une telle décision car cela ouvre une nouvelle porte, vers plus de fédéralisme. Les français ne s'attendent pas à ce qui risque d'arriver : une hausse de la fiscalité et surtout un déni de démocratie particulièrement dangereux. Insidieusement, votre gouvernement LR/LREM nous prépare à un impôt européen.

Quant au plan « France relance » de 100 milliards que vous évoquez également dans votre DOB, nous estimons au Rassemblement national que ce plan est largement insuffisant. Nous attendons évidemment la territorialisation de ce plan de relance ; 6 entreprises picardes sont pour l'instant concernées. Mais les 100 milliards s'étalent sur 3 ans, ce qui réduit au plan national l'enveloppe annuelle entre 30 et 40 milliards, soit 4 % du PIB contre 6% l'Allemagne et 10% aux Etats-Unis alors que nous sommes bien plus touchés que ces 2 pays. Nos dirigeants ont-ils réellement pris conscience de l'ampleur du problème ? Ce plan aurait pu être aussi l'opportunité de réindustrialiser notre pays par exemple mais il n'en est rien malgré les besoins et opportunités immenses dans les secteurs du nucléaire, de l'aéronautique, de l'électronique, du spatial, dans les nouvelles technologies au service de l'industrie, de la santé et des secteurs agricole et agro-alimentaire.

En plus des propositions de motions et de vœux évoquées précédemment, nous vous faisons d'autres propositions concrètes.

C'est ainsi que nous vous avons envoyé, comme convenu, une proposition de motion afin de donner le nom d'un collège samarien à Samuel Paty. Vous m'avez fait part de votre soutien sur ce point et je vous en remercie car je pense qu'en effet, nous sommes tous d'accord sur un tel projet et vous suggérez d'organiser une méthode de concertation avec les collègues. Cependant, aucun parmi vous ne souhaite porter une telle motion. Je vous demande de me tenir informée de la suite du projet.

Enfin, nous vous avons proposé un vœu demandant une information claire et transparente sur les dangers (santé, économiques et écologiques) de l'éolien. Le développement de l'éolien pose de nombreuses questions et un certain ressentiment auprès des samariens. Afin de répondre aux interrogations autour du développement de l'éolien, d'en connaître

les impacts, les mécanismes financiers et les effets économiques collatéraux sur les communes qui accueillent des éoliennes, nous demandons à ce qu'une mission d'information claire, transparente, complète et non-partisane soit diligentée pour apporter tous les éléments nécessaires à la prise de décision de chacun, du citoyen à l' élu local, concernant le déploiement de l'éolien sur le territoire, dont notamment l'impact de celui-ci sur : - la valeur des biens immobiliers et des espaces qui les entourent - la fréquentation touristique - la faune sauvage - la pollution des sols, des sous-sols et des nappes phréatiques - le poids financier du démantèlement dont les propriétaires seront responsables - la responsabilité des propriétaires des terrains en cas d'accidents - la pollution et le stockage des éoliennes démantelées - les responsabilités juridiques des maires et des propriétaires engagés sous le régime du bail emphytéotique au bénéfice des promoteurs. Ces sujets d'importance ne sont jamais abordés et le problème du démantèlement des éoliennes arrivées à terme risque de ruiner des propriétaires et des communes qui ignorent sans doute que ces frais de démontage seront à leur charge et que la plupart des sociétés d'implantation vers lesquelles ils pourraient se retourner n'existeront plus. Nous nous retournerons vers la préfecture, faute de votre soutien sur ce point.

Ensuite, parmi vos orientations politiques pour 2021, nous soutenons votre volonté d'intensifier votre action en matière d'insertion car les besoins sont immenses et nous demandons une mise à plat complète des dispositifs de l'insertion afin d'être encore plus efficace. En effet, des sommes énormes sont massivement investies dans l'insertion alors que nous manquons de visibilité sur ces dispositifs. Nous votons souvent en faveur de ces dispositifs mais malgré les efforts entrepris pour les orienter davantage vers l'emploi, les taux de réussite restent souvent faibles de l'ordre de 30 à 40%. Et cela coûte des dizaines de millions. Arrivant en fin de mandature, et avant de signer une nouvelle convention avec la région, il nous semble important de faire un diagnostic complet de ces dispositifs afin d'être plus performants:

- Quels sont les indicateurs de performance choisis pour mesurer vos résultats ?
- Quel est le coût moyen par personne,
- Pouvons-nous nous comparer avec les autres départements
- Les résultats sont-ils différents par territoire, par public, par âge, par profil?
- Avez-vous décelé des pistes d'amélioration ou du moins de réflexion ?
- Que proposez-vous à ceux qui échouent ?

Enfin, je lis au travers de votre DOB que vous semblez enfin avoir pris conscience que certaines de vos décisions furent des erreurs ; comme le fait de supprimer l'aide au financement des crèches, de ne pas investir davantage en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap ou de favoriser les epci au détriment des communes. Très tôt, nous vous avons également alerté sur la situation des enfants souffrant de handicaps et

obligés d'aller en Belgique dans des structures privées, faute de structures locales et vous enfin, vous annoncez la création de places en établissements dans la Somme. Nous saluons cette décision. Nous avons toujours demandé à ce que la situation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap devienne une vraie priorité départementale alors nous soutenons évidemment toute nouvelle mesure allant dans ce sens.

Je suis également intervenue pour vous demander d'accentuer votre action en faveur du tissu associatif qui maille le territoire, pourvoyeur également d'emploi et de proximité. Des perspectives de création d'emplois dans ces secteurs sont nombreuses. Enfin, vous semblez prendre conscience des besoins et opportunités dans ces secteurs et vous investissez davantage ; vous avez quand même perdu près de 4 ans. Vous corrigez également votre action en faveur des communes, c'est ce que nous demandons régulièrement depuis 2016.

En guise de conclusion, je me demande si sous prétexte de la crise sanitaire, vous n'êtes pas en train de corriger subrepticement votre politique. Vous agissez sur les sujets fondamentaux 4 ans après que nous l'ayons réclamé mais par contre, 6 mois avant le renouvellement de cette assemblée. C'est bien mais cela arrive un peu tard.

Ouverture de la session / DOB 2021

Intervention de Franck BEAUVARLET

Vice-président du Conseil départemental de la Somme

Co-président du groupe « Unis pour la Somme »

Lundi 16 novembre 2020 - 10h00 - Locaux de la Région

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les élus,
Chers collègues,

Deux semaines aujourd'hui que le groupe « *Unis pour la Somme* » que j'ai l'honneur de co-présider a accordé sa confiance à un homme de terrain, un homme animé par les questions sociales et par le besoin de venir en aide aux samariens. Je parle, bien sûr, de notre nouveau Président, Stéphane Haussoulier.

Aujourd'hui, et à l'occasion de ce Débat d'Orientation Budgétaire, nous venons, Monsieur le Président, vous réitérer notre total soutien et notre indéfectible loyauté à votre égard mais aussi et peut-être surtout à l'égard des valeurs que nous portons. Le capitaine change, mais le cap lui reste le même. Plus que jamais, les habitants et les territoires comptent sur notre action.

J'en profite, et je me joins à vous, Monsieur le Président, pour adresser aux services mes remerciements pour leur mobilisation et leur travail sur la préparation du DOB. Je remercie aussi les Vice-Présidents pour les mesures qu'ils ont proposées, pour leur participation à l'élaboration du plan de relance et du budget 2021.

Chers collègues, vous le savez, c'est un DOB un peu particulier, le dernier de ce mandat, qui prendra fin le jour du second tour des élections dont on ne connaît, hélas, pas encore la date.

Oui, c'est un DOB particulier, le premier qui se déroule dans les conditions sanitaires que nous connaissons, le premier sous confinement, le premier sous Covid-19.

Ce virus nous a frappé de plein fouet, tant au niveau de la collectivité que sur le plan humain. Si difficile à appréhender, à comprendre, il a bousculé nos habitudes de travail, nos manières de penser. Il nous a amené à agir, encore davantage, sur le plan social, sanitaire mais aussi sur le plan économique. Le plan de relance voté en juin dernier est un première réponse.

On le sait, ce sont d'abord les populations les plus fragiles qui ont été le plus impactées : un confinement, puis un reconfinement souvent compliqué dans des conditions de logement difficiles, des pertes d'emplois, de salaires, et rajoutons à cela, l'isolement, la distanciation sociale...

Nos orientations budgétaires pour l'année 2021 en ont forcément tenu compte.

Nous n'avons pas à rougir, et on peut, on doit même, se réjouir de la politique menée ces dernières années en matière de maîtrise budgétaire et d'économies de fonctionnement. Elle nous permet, aujourd'hui, de mettre les moyens où ils sont nécessaires, et ce, sans mettre en danger notre santé financière.

Maîtriser la dépense publique tout en étant aux côtés des samariens et des samariennes, tel était notre objectif et il le restera pour 2021 mais peut-être d'une façon plus forte, plus intense, en adéquation avec les enjeux actuels. Les moyens seront présents. Les dépenses en investissement et en fonctionnement seront en hausse. Et tout cela, je le rappelle sans aucune hausse des impôts et en maintenant un haut niveau d'investissement.

Nous vivons une situation de crise, n'ayons pas peur des mots. Des situations dramatiques se produisent et touchent les plus fragiles, les enfants, les personnes en situation de handicap, les seniors et les personnes privées d'emploi. Notre ambition pour 2021 ? Les accompagner. Les accompagner sur les 3 plans qui se dégagent de la crise globale : **le social, l'économie, l'écologie.**

- Nous répondrons à la **crise sociale**, en agissant plus que jamais dans les domaines de solidarité.

Dans le domaine de l'enfance et de la famille, par notamment une politique de soutien de l'accueil des tous petits en crèches afin de favoriser le retour à l'emploi des parents. Mais aussi dans le domaine de la protection de l'enfance, avec la poursuite des actions de contrôle des établissements.

Nous n'oublions pas nos aînés et les personnes handicapées, pour qui nous poursuivrons en 2021 une politique de soutien d'aide à domicile grâce notamment à la revalorisation de ces métiers, revalorisation indispensable pour permettre d'aboutir à un personnel plus nombreux et mieux qualifié.

En ce qui concerne les jeunes samariens, 2021 verra se concrétiser pour la première fois le budget participatif pour la réussite éducative lancé cette année. Aussi, nous continuerons d'intervenir de manière soutenue dans le fonctionnement de nos collèges, et ce afin de permettre aux collégiens d'étudier dans de bonnes conditions et de s'épanouir.

- Nous répondrons à la **crise économique**.

Les fonds d'urgence post-covid qui octroient, je le rappelle, des aides financières et des aides au logement supplémentaires, seront prolongées en 2021.

Le nombre de demandeurs et de bénéficiaires du RSA a bondit, les actions d'insertion devront être multipliées. L'année 2021 sera marquée par l'expérimentation "Service Public de l'Insertion" en coopération avec l'Etat, qui a choisi notre département pour développer cette initiative. Il nous permettra de profiter des quelques moyens de l'État, de leurs locaux et de leurs personnels en espérant une meilleure prise en charge de ces personnes privées d'emploi.

Privés d'activité, avec le confinement, nos petits commerçants ont souffert et souffrent encore de leur fermeture. C'est pourquoi, sera prolongée, aussi, l'aide exceptionnelle en faveur des entrepreneurs samariens du secteur du tourisme, du commerce, de l'artisanat ou de l'économie sociale et solidaire, une aide sociale bien sûr, mais aussi un accompagnement pour les aider à faire évoluer leur métier dans ce contexte économique particulier.

Cette crise aura eu au moins un bénéfice, le retour pour nos concitoyens à l'appréciation des choses simples, la nature, le fait-maison, les circuits-courts, les énergies propres, le développement durable.

- Nous répondrons à la **crise écologique**.

Comme l'a indiqué le Président, nous continuerons d'accompagner les transitions, dans les modes de transport, dans les modes de consommation, dans la production et la consommation d'énergie, et là c'est le Président de la FDE qui parle. Ce sont des enjeux forts, et notre collectivité à les moyens d'y contribuer.

Pour développer les mobilités douces, 2021 sera l'occasion de l'établissement d'un Schéma cyclable départemental, des nouvelles portions de véloroutes seront aménagées et l'aide à l'acquisition de vélos électriques se poursuivra. Dans le même esprit, sera mis en œuvre notre Schéma départemental des aires de covoiturage. Une application mobile y sera associée.

Nous nous montrerons exemplaires en matière de protection de l'environnement. La collectivité augmentera son parc de véhicules propres et favorisera pour ses agents une mobilité douce par l'incitation financière avec le forfait mobilité durable. Des travaux dans nos bâtiments sont prévus, la récupération d'eau pluviale, la production photovoltaïque, la création d'îlot fraîcheurs ou encore la télégestion de nos consommations, nous permettront un meilleur respect de nos ressources naturelles.

Enfin, les circuits-courts seront davantage privilégiés dans les cantines de nos collègues et de nos établissements médico-sociaux.

Par le biais de notre politique territoriale, dont le budget a été réhaussé de 9M€ dans le cadre du plan de relance, le soutien aux communes sera élargi à de nouveaux domaines. Je pense notamment à la sécurité avec une aide pour le déploiement de la vidéo-protection. Mais nous interviendrons également, pour moderniser l'éclairage des communes et agir sur la rénovation thermique de leurs bâtiments.

Voilà Mesdames, Messieurs, tous ces éléments, que je souhaitais souligner, contribueront à renforcer l'attractivité de notre département, à aider notre population et notre territoire dans ce contexte quelque peu troublé.

Ce DOB 2021 prend en compte les incidences du covid, qu'elles soient sanitaires, sociales et économiques. Mais elle s'inscrit, aussi, dans une vision plus large, pour le rayonnement de notre département, pour la préservation de nos paysages, pour un mieux vivre, en Somme.

A notre majorité qui a travaillé dur cette année pour répondre à tous ces enjeux, je pense que l'on peut être fiers du travail accompli, fier de ce qu'on a présenté et on peut légitimement espérer poursuivre dans cette voie pendant encore quelques années !

Monsieur le Président, vous pouvez compter sur les élus de la majorité pour porter ces projets, avec force et détermination.

Je vous remercie.



Session du Débat d'Orientation Budgétaire
du 16 novembre 2020

QUESTION ORALE

Article 15 du Règlement intérieur du CD80

de Zohra DARRAS et de Francis LEC
Conseillers départementaux d'Amiens 2 Nord

**En écho à l'appel des 101 maires de France
adressé au Chef de l'État,
sauvez nos quartiers prioritaires en décrochage
de la République.**

Monsieur le Président,

Le Gouvernement, pour faire face à la deuxième crise sanitaire qui touche notre pays, a décidé d'augmenter son soutien financier aux collectivités de 100 milliards d'Euros.

Plus que tout autre Département la Somme doit faire face à une pauvreté et à des formes d'exclusion sans précédent.

À l'instar de l'Appel qui vient d'être adressé au Chef de l'État par 101 maires des communes de France, envisagez-vous, comme nous le souhaitons depuis plusieurs années, que les quartiers prioritaires qui sont actuellement en décrochage puissent bénéficier d'une partie de ces 1 % sur ces 100 milliards d'Euros.

La pauvreté, la marginalisation et le sentiment d'abandon de nombreuses familles, dans les quartiers prioritaires d'Amiens et d'Abbeville, s'accroissent gravement et touchent certains secteurs du monde rural comme nous l'ont rappelé à plusieurs reprises certains collègues de cette Assemblée.

La crise sanitaire du COVID-19 et les attentats terroristes de ces dernières semaines ont bousculé nos vies ; face à ce nouveau contexte, le sentiment qui domine est celui de non-assistance à territoires en danger.

En dépit des alertes, les villes et quartiers populaires restent un angle mort du plan de relance : aucune mesure ambitieuse n'a été prise pour répondre à la détresse sociale

et économique qui frappe nos communes et nos départements.

En conséquence, pouvez-vous demander à l'État de nous communiquer l'état des lieux réel de tous ces quartiers concernés par le contrat de politique de la ville notamment sur les deux dernières années, l'augmentation du chômage et le nombre de bénéficiaires du RSA, ainsi que les mesures concrètes qui sont envisagées avec l'ensemble des collectivités locales dans les 6 prochains mois.

Pouvez-vous également exiger, en relation avec les communes concernées, qu'une évaluation précise soit effectuée et rendue publique concernant la jeunesse, des 18 à 25 ans, dont certains sont à la dérive et risquent de plonger dans des économies souterraines.

En réponse à cette situation, envisagez-vous de mettre en place une cellule de crise sanitaire, sociale et économique qui aura pour mission de dégager toutes les mesures nécessaires à un véritable sauvetage de nos quartiers prioritaires dans notre Département et de nos zones rurales en grande difficulté.

Pouvez-vous envisager de créer également un fonds spécial pour nos quartiers prioritaires et les zones rurales en décrochage de la République qui seraient abondées :

- par le retour des crédits spécifiques de la politique de la ville d'un montant de 450 000 euros supprimés en 2015 ;

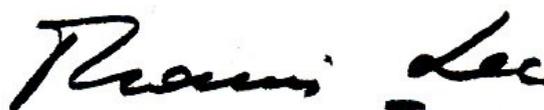
- par 10 % de votre *fonds de roulement* dénommé par vous « réserves accumulées » qui s'élevait à 131 millions au 31 décembre 2019 ;

- par 10 % des sommes affectées au chapitre des dépenses imprévues ;

- par la part des 1 % sur les 100 milliards promis aux collectivités territoriales comme soutien à la deuxième crise sanitaire et que l'État pourrait décider d'affecter aux « *quartiers victimes du virus du décrochage républicain* » comme le réclame l'Appel des 101 maires de France au Chef de l'État.



Zohra DARRAS



Francis LEC

Madame Zohra DARRAS
Monsieur Francis LEC
Groupe Somme à Gauche
61 rue de la République
80 000 AMIENS

Le Président

Conseiller départemental du canton Abbeville II

Amiens, le 16 novembre 2020

Objet : Question orale du 16 novembre 2020

N/Réf. : CAB/EA

Madame la Conseillère départementale,

Monsieur le Conseiller départemental,

Dans le cadre d'une question orale posée lors de la séance publique du 16 novembre 2020, vous avez bien voulu m'interroger sur le plan d'action de la collectivité concernant les quartiers prioritaires et quartiers en décrochage de la République, en écho avec l'appel des 110 maires de France adressé au Président de la République.

Comme vous le soulignez, la crise que nous vivons accentue les phénomènes de précarisation et de pauvreté, particulièrement exacerbés sur les territoires que vous citez.

J'y suis, comme vous, particulièrement sensible.

Je solliciterai donc les Ministres concernés, dès cette semaine, pour que le Plan de Relance de l'État comprenne un soutien plus fort au bénéfice des quartiers en décrochage, qu'ils soient urbains ou ruraux. Je leur proposerai de mener des diagnostics conjoints sur la situation de notre Département, et particulièrement des quartiers et villes en décrochage, comme c'est déjà prévu dans le cadre de notre partenariat en matière de Stratégie de lutte contre la pauvreté et Stratégie de prévention et de protection de l'enfance.

Comme je vous l'ai indiqué en ouverture de la séance publique de ce jour, je me saisis de votre proposition de créer une cellule de crise sanitaire, sociale et économique afin d'associer toutes les forces de notre Assemblée départementale à la recherche de solutions adaptées à cette crise sans précédent.

Enfin, sur le plan budgétaire, vous pouvez constater, dans le cadre de ce Débat d'Orientations Budgétaires, que nous mettrons les moyens pour apporter toutes les réponses à nos habitants et nos partenaires. Je vous propose d'échanger de votre proposition de mettre en place un fonds spécifique au bénéfice des territoires en décrochage dans le cadre de la cellule de crise qui sera mise en place dans les tous prochains jours.

Vous assurant encore une fois de mon écoute et de ma volonté de construire ensemble nos politiques publiques, je vous prie d'agréer, Madame la conseillère départementale, Monsieur le Conseiller départemental, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER
Conseiller départemental du
canton Abbeville II